



Les évêques catholiques membres de la Céncó

RÉVISION DU FICHER ÉLECTORAL

La Céncó révèle
des irrégularités
flagrantes

Dans un rapport sur l'opération d'enrôlement des électeurs en République démocratique du Congo (RDC) couvrant la période du 28 août au 12 novembre 2017, l'Église catholique, à travers la Mission d'observation électorale de justice et paix Congo, porte un regard critique sur la manière dont se déroule le processus de révision du fichier électoral en cours.

Au nombre des irrégularités décelées, il est fait mention, entre autres, de l'absence d'un chronogramme de suivi des différentes étapes des opérations d'identification des électeurs, de la présence des doublons, du non enrôlement des Congolais de la diaspora, de l'enregistrement des mineurs non éligibles, etc.

Page 3

EXPORTATION FRAUDULEUSE DU COBALT

Quinze jours de moratoire pour démonter la filière maffieuse

Le ministre des Mines qui répondait, le 20 novembre, aux préoccupations des sénateurs sur cette problématique, a promis de diligenter une enquête afin d'éradiquer cette mafia qui fait perdre annuellement à l'État congolais plus de trois cents millions de dollars. Le sénateur Flore Musendu, auteur de la question orale adressée au ministre Martin Kabwelulu, l'a exhorté à prendre des mesures urgentes endéans quinze jours. La finalité est de mettre fin à cette mafia à ciel ouvert qui gangrène le secteur minier au grand dam des autorités politico-administratives.

L'élu du peuple a, par ailleurs, menacé de transformer sa question orale en interpellation si jamais sa requête n'était pas prise en compte.

Page 3



Un site minier dans l'ex-Katanga

FOOTBALL/LINA-
FOOT/2E JOURNÉEVictoire
sur le fil
de DCMP
sur V.Club

En match avancé de la deuxième journée du championnat d'élite, le 20 novembre au stade des Martyrs, le DCMP a battu l'AS V.Club, son éternel rival, sur le score écriqué d'un but à zéro. L'unique but de la rencontre a été l'œuvre de Kazadi en début de la seconde période. En bon renard de surface, l'attaquant immaculé a profité d'un moment d'inattention de la défense adverse pour surgir dans le rectangle fatal et propulser le cuir au fond des filets.

Victoire précieuse pour DCMP qui, en deux sorties, prend provisoirement la tête du classement partiel avec six points, ex aequo avec Renaissance du Congo.

Page 5

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Au moins cinquante-six
morts entre avril
et octobre 2017

Les évêques catholiques ont déploré, lundi, « l'usage disproportionné de la force » par la police en faisant état d'au moins cinquante-six morts dont cinquante-deux par balle dans des manifestations en RDC entre avril et octobre. L'usage disproportionné de la force par la police et les autres services spécialisés de l'État serait, d'après la Céncó, à la base d'au moins

98,67% de cas de violation des droits humains.

« Ce rapport de la Céncó ne donne que le paramètre temps sans préciser les lieux où ces actes ont été posés », a déclaré le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, ajoutant qu'il pourrait s'agir là « d'une intention malveillante ou d'un manque de professionnalisme ».

Page 4



Des manifestants lors d'une marche à Kinshasa

PÊCHE

Une grande étude régionale pour évaluer l'impact du changement climatique

L'enquête devra connaître une implication de la Banque mondiale (BM) et du Fonds des Nations-Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) avec l'apport des pays concernés tels le Nigeria, la Côte d'Ivoire et le Ghana. L'on était loin de se douter des effets catastrophiques du phénomène de réchauffement sur la flore africaine. La BM a mis en garde contre une migration forcée des poissons des zones équatoriales vers des zones plus froides. A présent, une crainte se dessine sur l'avenir de nombreuses familles africaines qui vivent de la pêche artisanale. Au moins 12 millions de personnes dépendent de cette activité. Avec la crise qui se profile à l'horizon, des pays comme le Nigeria, la Côte d'Ivoire et le Ghana vont perdre plus de la moitié des revenus générés par la pêche d'ici à 2030. Il y a urgence.

L'on était loin de se douter des effets catastrophiques du réchauffement climatique sur la flore africaine. La BM a mis en garde contre une migration forcée des poissons des zones équatoriales vers des zones plus froides. A présent, une crainte se dessine sur l'avenir de nombreuses familles africaines qui vivent de la pêche artisanale. Au moins douze millions de personnes dépendent de cette activité. Avec la crise qui se profile à l'horizon, des pays comme le Nigeria, la Côte d'Ivoire et le Ghana vont perdre plus de la moitié des revenus générés par la pêche d'ici à 2030. Il y a urgence.

À ce jour, aucune étude sérieuse ne peut étayer (ou même infirmer) la thèse d'une disparition prochaine de certaines espèces de poissons. Comme le note la BM, il y a tout de même un risque d'impact réel du changement climatique sur l'hydrologie, les ressources naturelles et bien entendu les différents secteurs de l'économie. Par rapport à ce dernier point, les experts de la BM ciblent particulièrement l'agriculture au sens large (intégrant aussi la

pêche), le transport et l'énergie. Selon eux, il s'agit bel et bien d'un sujet de recherche et de débat, mais les effets sur un secteur aussi stratégique que la pêche restent difficiles à cerner sans cette étude. Toutefois, l'on observe une augmentation de la température de l'océan à cause du changement climatique. Autre précision des experts, le réchauffement climatique entraîne une migration incontrôlée des poissons des zones équatoriales vers des zones froides. Par conséquent, l'on assiste à une réduction de la taille des poissons dans l'ensemble de la région. Pire, le phénomène risque, avec le temps, d'amenuiser finalement la quantité des réserves halieutiques, leurs flux migratoires et taux de mortalité.

Une situation effrayante

Les experts de la BM sont unanimes sur le fait que le réchauffement de l'océan a détruit une bonne partie des récifs coralliens d'Afrique de l'est. Il s'agit des sites qui abritent généralement beaucoup d'espèces de poissons. D'où, la réduction des stocks de poissons. La même tendance est signalée en Afrique de l'ouest, plus précisément dans quelques pays de la sous-région. L'élévation du niveau de la mer entraîne des terribles inondations. Et il y a le premier chiffre effrayant de la BM. Selon elle, il faut s'attendre à une baisse de 7,7 % à l'échelle de la planète de la pêche d'ici à 2050. Cela aura pour effet de réduire de 10,4 % les revenus de la pêche. En Afrique, la baisse des revenus va frapper des pays comme le Nigeria (53 %), la Côte d'Ivoire (56 %) et le Ghana (60 %). Au niveau de la sous-région d'Afrique de l'ouest, la baisse attendue est de 26 % et bien plus dans les sous-régions proches de l'équateur.

Des raisons de s'inquiéter

L'ultime raison de s'inquiéter tient de la perspective démographique africaine très alarmante. On sait que le continent va contribuer énormément

à la croissance mondiale d'ici à 2030. Actuellement, il produit plus de neuf millions de tonnes de poissons, soit 5 % de la production mondiale. Cette quantité ne suffit pas à nourrir tous les Africains. Et l'on craint surtout de devoir faire face, d'ici à 2030, à une hausse de 30 % de la demande en poissons et produits halieutiques en raison de la forte croissance démographique et de la hausse de la demande. Face à un tel dénouement, la BM appelle à une mobilisation générale sur l'avenir d'un secteur vital déjà menacé par la montée des activités illégales de pêche. En cas de régression, l'Afrique enregistrera annuellement au moins 1 % de baisse du stock des poissons d'ici à 2030. La réponse à cette crise majeure qui se profile déjà à l'horizon implique plusieurs aspects. L'Afrique doit mieux orienter les investissements en faveur d'une pêche durable et propre. Cela exigera des politiques publiques plus efficaces. Sur ce point, il faut signaler une offensive intéressante de la RDC qui veut développer des industries de pêche, pisciculture ainsi que leur transformation et conservation. Le grand danger est de naviguer en terres inconnues, sans des connaissances suffisantes sur le secteur. Aussi la BM rappelle-t-elle le bien-fondé du lancement prochain de cette étude régionale dont le projet a été approuvé déjà par l'Union africaine. Elle sera menée sur le terrain par la BM et la FAO avec le soutien des pays concernés. L'objectif recherché est justement de dresser une cartographie des littoraux les plus vulnérables sur le continent et d'évaluer les risques liés au changement climatique. Enfin, l'étude proposera des actions pour stimuler le potentiel de pêche en Afrique. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE

Plaidoyer pour la mise en place des structures de participation des enfants

La convention relative aux droits de l'enfant stipule, en son article 12, la considération par les adultes des opinions de l'enfant lors de la prise des décisions sur les questions qui le concernent. Dans la pratique, cette disposition n'est pas totalement appliquée.

À l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'enfance, le 20 novembre, sur le thème « Le rôle que les enfants et adolescents peuvent jouer dans le cadre de la réalisation des objectifs de développement durable à l'horizon de 2030 », le président du comité provincial des enfants, Aldi Kamulete, a plaidé pour l'application de l'article 12 de la convention sur les droits des enfants, en sollicitant auprès des autorités du pays la signature de l'arrêté interministériel qui permettra la mise en place des structures formelles de participation des enfants.

Faisant observer la non-application de cet article 12, Aldi Kamulete a cité, à titre d'exemple, le secteur de la santé où les enfants brigadiers ne connaissent vraiment pas leurs droits. Quant au domaine de l'éducation, il se dégage un constat selon lequel les questions scolaires attendent que les décisions viennent d'en haut. Aldi Kamulete souhaiterait que les enfants soient associés dans la prise des décisions. Plusieurs discours ont émaillé la cérémonie de la journée mondiale de l'enfant qui a eu pour cadre le salon rouge de l'Hôtel du gouvernement. Le représentant de l'Unicef, Tajudeen Oyewale, qui a salué les progrès réalisés par la RDC pour l'amélioration de la situation des enfants, a, toutefois, révélé qu'il existe encore « plusieurs défis à relever, notamment dans les secteurs de la santé, d'eau, d'assainissement et d'hygiène, de l'éducation et des protections des enfants ». Le représentant de l'Unicef a insisté sur la participation des enfants dans la prise des décisions. « L'une des meilleures façons de se projeter sur ce qui convient d'être fait pour améliorer davantage la situation actuelle, est également de considérer l'opinion des enfants », a-t-il martelé. Pour sa part, la ministre du Genre, enfant et famille, Chantal Safou, a rappelé les efforts que déploie le gouvernement congolais pour améliorer les conditions des enfants. Elle a, par ailleurs, reconnu que les défis restent encore énormes pour la mise en œuvre des structures de protection et de participation des enfants. Néanmoins, elle a rassuré les enfants que les efforts sont en cours pour avoir cet arrêté interministériel.

Aline nzuzi

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :
Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions :
Clotilde Ibara
Secrétaire des rédactions adjoint :
Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila
Coordonnateur Adjoint du suivi des Services Généraux : Jules César Olebi
Chef de section électricité et froid :
Siméon Ntsayouolo
Chef de section transport : Jean Bruno Ndokagnia
Assistante : Sylvia Addhas
DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

AFFAIRE JEAN-PIERRE BEMBA

Les victimes centrafricaines exigent des réparations individuelles

Attendant une décision de la Cour pénale internationale (CPI) pour les jours qui viennent, les concernés redoutent des réparations collectives qui seraient la construction d'un hôpital ou d'une école, parce qu'ils n'auraient pas confiance aux autorités de leur pays.

Alors que la CPI, qui a commencé à se pencher sur les demandes en réparation, devra rendre, dans les mois qui viennent, une ordonnance sur l'indemnisation des victimes dans l'affaire Jean-Pierre Bemba contre le procureur, la Fédération internationale de ligues des droits hommes (FIDH) vient de publier un long rapport sur les revendications des 5 200 victimes centrafricaines. Ces dernières, note la FIDH qui s'oppose à des mesures de réparation collective, tiennent à des réparations individuelles. La responsable du bureau justice internationale à la FIDH, Karine Bonneau, interrogée par RFI, a indiqué que ces victimes motivent ce refus des mesures collectives qui seraient la construction d'un hôpital ou d'une école, par le manque de confiance aux autorités de leur pays, qui pourraient utiliser ces fonds à d'autres fins.

Des biens saisis et le fonds d'indemnisation des victimes

Karine Bonneau note que ces réparations devront servir à améliorer la vie de ces victimes dans leur pays car elles continuent à vivre dans leur chair et leur mémoire les conséquences des crimes et des traumatismes subis. Elle estime que la CPI a des moyens pour contraindre l'ex-vice président congolais à payer ce qu'il faut à ces dernières, selon la décision qui sera prise par les juges de cette juridiction. Elle a fait savoir que ces réparations seront financées par une partie des biens de Jean-Pierre Bemba saisis, et par un fonds de la cour au profit des victimes. « Une partie de ses biens seulement sera utilisée pour ces réparations et, vu le nombre de victimes, la Cour devra aussi financer ces réparations », a-t-elle précisé. C'est donc à ce genre d'opérations que devra servir le Fonds de cotisations volontaires au profit de victimes qui est alimenté par des États, qui y contribuent volontairement. Pour la FIDH, la plupart des victimes rencontrées ont tout perdu et insistent pour que des compensations individuelles soient attribuées. « Si les réparations sont tar-



Jean-Pierre Bemba à la CPI

divées, elles sont néanmoins une exception dans un pays ravagé par l'impunité et les exactions violentes des groupes armés », a-t-elle souligné. Jean-Pierre Bemba, noté-on, avait été condamné à une peine de dix-huit ans de prison par la CPI en juin 2016 pour la vague de meurtres et de viols commis par sa milice, l'Armée de libération du Congo, entre octobre 2002 et mars 2003, en Centrafrique. Il a interjeté appel de sa condamnation, dénonçant des « vices

de forme » et évoquant notamment l'arrestation de son avocat durant le procès. On rappellera également que cette décision attendue dans cette affaire qui oppose le chairman du Mouvement de libération du Congo au procureur de la CPI sera la troisième ordonnance de réparations dans l'histoire de la Cour, quinze ans après sa fondation. En août, la Cour a déclaré qu'un jihadiste malien avait provoqué pour 2,7 millions d'euros de dégâts en faisant détruire, en 2012, des mausolées de la cité historique malienne de Tombouctou. Alors qu'en mars, la CPI avait attribué 250 dollars « symboliques » à chacune des 297 victimes d'un ancien chef de milice congolais, Germain Katanga, condamné en 2014 à douze années de détention. Le total des préjudices physiques, matériels et psychologiques s'élevait, selon la Cour, à 3,75 millions d'euros. La CPI a déjà saisi certains biens de Jean-Pierre Bemba alors qu'il y a la possibilité d'en saisir encore d'autres en vue de faire face à certaines charges, notamment l'indemnisation des victimes.

Lucien Dianzenza

FICHER ÉLECTORAL

La Céncó met à nu des irrégularités flagrantes

Dans un rapport sur l'opération d'enrôlement des électeurs en RDC couvrant la période du 28 août au 12 novembre 2017, l'Eglise catholique fait des pertinentes observations tout en proposant des recommandations susceptibles de sauver le processus électoral.

L'Eglise catholique a publié, le 20 novembre à Kinshasa, un rapport d'évaluation à mi-parcours sur l'inscription des électeurs en RDC couvrant la période du 28 août 2016 au 12 novembre 2017. La Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncó) a fait siennes les conclusions de la Mission d'observation électorale de justice et paix Congo (MOE JPC), une de ses structures d'appui en matière électorale. Cette dernière a déployé 320 observateurs qui ont eu à couvrir 2 910 centres d'inscription sur les 14 627, soit 19,89% de couverture. C'est donc forte des données recueillies sur le terrain que la Céncó a rendu public, par le biais de son secrétaire général, ce rapport qui porte un regard critique sur la manière dont se déroule le processus de révision du fichier électoral. Une démarche somme toute fructueuse puisqu'elle a permis de relever les atouts et les faiblesses du fichier électoral aux fins de recadrage et de consolidation, gage des élections fiables et véritablement démocratiques.

En présence du président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Corneille Naanga, des représentants des institutions, des diplomates, des acteurs de la société civile ainsi que d'autres parties prenantes

au processus électoral, l'abbé Donatien Nshole a présenté l'économie dudit document. Tout en reconnaissant le travail titanesque abattu par la Céni dans un contexte politique et social de plus en plus difficile, l'Eglise catholique a, en même temps, étalé les faiblesses du fichier électoral en cours d'élaboration.

Primo, l'absence d'un chronogramme clair pour suivre les différentes étapes des opérations d'identification et d'enrôlement des électeurs constitue, d'après la Céncó, une irrégularité monstrueuse qu'il faudra éradiquer. « Suite à l'absence de cette boussole, l'opération d'inscription des électeurs n'a pas bénéficié d'une programmation efficiente concernant les interventions des autres parties prenantes au processus électoral », peut-on lire. Sur la même lancée, le rapport décrit l'inscription dans certains bureaux sur les listes électorales des mineurs. Munis des pièces non requises dont « des bouts de papiers » sur lesquels étaient reprises les données de l'identification du candidat électeur, ces mineurs non éligibles bénéficiaient des largesses des agents de la Céni corrompus à souhait. « Si les mineurs non éligibles à la révision du fichier électoral en cours ne sont pas radiés, la répartition des sièges sera basée sur ces irrégularités et par conséquent, elle ne sera pas honnête », a prévenu l'abbé Nshole.

Une irrégularité qui, d'après la Céncó, met en mal la consolidation du fichier électoral déjà gangrené par des doublons. A ce sujet, on n'est pas sorti de l'auberge eu égard à la présence de milliers de doublons tel que révélé précédemment par l'audit du fichier électoral effectué par

l'Organisation internationale de la francophonie. Les inquiétudes sur ce plan demeurent entières, malgré les assurances de la Céni de toiletter le fichier en le débarrassant de doublons. L'autre écueil décelé dans le fichier électoral en cours concerne le non enrôlement des Congolais de l'étranger alors qu'il était convenu que leur enregistrement allait se faire concomitamment avec les électeurs de la ville-province de Kinshasa.

En termes de recommandations, la MOE JPC/CENCO demande à la Céni de mettre en place des mesures d'encadrement pour faire face aux faiblesses du fichier électoral le jour du scrutin. Il lui est également demandé de « publier les listes électorales provisoires des électeurs par centre de vote et par bureau de vote pendant trente jours à l'issue de l'opération d'inscription (des électeurs) pour permettre à tout électeur, tout candidat et tout parti ou regroupement politique de les consulter et faire valoir ses réclamations éventuelles ». Les réclamations recueillies seront transmises à l'antenne de la Céni pour consolidation et traitement en vue de l'établissement de la liste définitive des électeurs, ajoute le rapport.

Réagissant à ce rapport, le président de la Céni a souligné le caractère précoce et prématuré des conclusions de la Mission d'observation de la Céncó étant entendu que le fichier électoral est en cours de constitution, notamment avec la poursuite de l'opération d'enrôlement dans le Grand Kasai. Et de rassurer qu'une fois terminé, ledit fichier sera soumis à un audit si cela s'avère nécessaire.

Alain Diasso

EXPORTATION FRAUDULEUSE DU COBALT

Quinze jours de moratoire pour démonter la filière maffieuse

Le ministre des Mines, Martin Kabwelulu, qui répondait le 20 novembre aux préoccupations des sénateurs sur la question, a promis de diligenter une enquête afin d'éradiquer la mafia qui fait perdre annuellement à l'État plus de trois cents millions de dollars.

Le ministre des Mines était face aux sénateurs pour répondre à une question orale avec débat qui lui a été posée par le sénateur Flore Musendu. Une question circonscrite autour de la vaste fraude minière qui a cours dans l'ex-Katanga, particulièrement dans le secteur d'exploitation du cobalt. Une mafia à ciel ouvert s'est, en effet, développée dans ce secteur cautionnée par des autorités politico-administratives qui laissent faire, a dénoncé le sénateur.

Expliquant le mode opératoire des opérateurs miniers trempés dans cette magouille, Flore Musendu a fait observer que tout passe par la fausse déclaration des produits commis à l'exportation dont le contenu est tout autre. Une astuce qui consiste à tromper la vigilance des services douaniers. Il existerait, d'après le sénateur, des entreprises qui commercialisent ces produits sous des formes diverses, à l'instar des briques produites sur la base des hydrates de cobalt. Ces briques passent facilement entre les mailles des filets des agents de

l'État commis à la frontière sous la fausse déclaration de matériaux de construction, juste pour se soustraire du fisc.

Sans déclarer le contenu du métal par ailleurs non transformé en produit traditionnel exportable à commercialiser, ces maffieux contournent facilement les redevances et taxes dues à l'État et bénéficient, en contrepartie, de l'exonération sur les matériaux de construction. Par ce procédé, des millions de dollars prennent alors régulièrement des destinations inconnues, échappant ainsi à la caisse de l'État.

D'après l'initiateur de la question orale, cette opération de camouflage d'exportation du véritable cobalt sous la forme des matériaux de construction fait perdre chaque année au Trésor public, plus de trois cents millions de dollars. Le sénateur Flore Musendu a demandé expressément au ministre Martin Kabwelulu de prendre des mesures urgentes endéans quinze jours pour mettre fin à cette hémorragie financière. Il menace, par ailleurs, de transformer sa question orale avec débat en interpellation si jamais sa requête n'était pas prise en compte. En réponse, le ministre des Mines, qui a indiqué n'être pas au courant des faits rapportés, a promis de diligenter un audit pour retracer la filière du cobalt, de l'extraction à l'exportation afin de découvrir le pot au rose.

A.D.

ÉCOLES CONVENTIONNÉES DE LA FRATERNITÉ

Le coordinateur provincial explique l'importance de l'enseignant dans le système éducatif

Samuel Mbemba Kimbangu est revenu, au cours d'un entretien le week-end dernier avec la presse, sur le rôle de l'éducateur dans le système éducatif car il est appelé à former une élite digne civiquement, à même de consolider les bases de développement et de l'émergence du pays.

S'appuyant sur le cas de la RDC, Samuel Mbemba Kimbangu a noté que l'enseignant est appelé à former une élite digne civiquement, à même de consolider les bases de développement et de l'émergence du pays. Plaçant l'année scolaire 2017-2018 sous le signe de l'amélioration de la qualité de l'enseignement sous toutes ses facettes, dans tous les établissements scolaires de la capitale congolaise relevant de son pouvoir, il a, à cette occasion, rappelé que l'école est un bien commun, mais elle est surtout le berceau de la République. « Et sa renommée dépend des enseignants », a-t-il insisté.

Pour que l'école remplisse sa mission, il a appelé les enseignants de son rayon d'action à impérativement mieux exercer leur métier, avoir un comportement digne de pédagogues et transmettre des valeurs morales pleinement exemplaires, précisant à ce titre qu'ils doivent être dotés d'une éthique et d'une déontologie professionnelles équitables.

Applicabilité d'un bon système éducatif.

Pour le coordinateur provincial des Ecoles conventionnées de la fraternité (ECF) Kinshasa, la RDC ne pourra regorger de hauts cadres bien armés intellectuellement et moralement, capables et disposés à diriger le pays de demain, que par l'applicabilité d'un bon système éducatif. Il a, par ailleurs, noté que la coordination provinciale des ECF Kinshasa retient, au cours de chaque année scolaire, un thème correspondant à la finalité, partant des innovations introductives dans le programme national de la formation psychopédagogique. Dans ce programme, a-t-il affirmé, il est clairement dit que l'enseignement national a pour finalité la formation harmonieuse de l'homme, citoyen capable, utile à lui-même et à la société, capable également de promouvoir le développement du pays et la culture nationale. Le coordinateur Mbemba a rappelé que l'école forme des citoyens producteurs, créatifs, cultivés, consciencieux, libres et responsables, ouverts aux valeurs sociales, culturelles et esthétiques, spirituelles et républicaines. « D'où, l'importance et le rôle incontournable de l'enseignant dans le système éducatif se justifient et se font prévaloir », a-t-il martelé.

Lucien Dianzenza

MANIFESTATIONS EN RDC

Au moins 56 morts entre avril et octobre 2017

L'influent épiscopat congolais a déploré, le 20 novembre, « l'usage disproportionné de la force » par la police, pendant des activités politiques dans le pays.

Un « monitoring » des manifestations, conduit par « deux cents observateurs déployés sur le terrain par l'épiscopat, parle d'au moins cinquante-six personnes tuées pendant la période allant d'avril à octobre dont cinquante-deux par balle, une par gaz lacrymogène, et trois policiers tués par les manifestants », selon un rapport de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncó). La Céncó a également recensé « au moins cent cinq blessés, dont quatre-vingt-sept par balle » et « 355 cas d'arrestations de manifestants par la police, les forces armées et les services spécialisés de l'État ».

Les observateurs de l'épiscopat font également état de l'incendie de deux bureaux et quatre jeeps de la police, et d'un magasin par les manifestants. « L'usage disproportionné de la force par la police et les autres services spécialisés de l'État est à la base d'au moins 98,67% de cas de violation des droits humains, alors que les manifestants sont responsables des actes de vandalisme (pour) 1,33% (des cas) », selon le rapport.

La Céncó recommande à la police d'évi-

ter « l'usage disproportionné de la force », et invite les manifestants à « éviter tout acte pouvant porter atteinte à l'ordre public ». « Ce rapport de la Céncó ne donne que le paramètre temps sans préciser les lieux où ces actes ont été posés », a déclaré le porte-parole du gouvernement congolais, Lambert Mende, ajoutant qu'il « pourrait s'agir d'une intention malveillante ou d'un manque de professionnalisme ».

L'opposition et des mouvements citoyens ont prévu une nouvelle journée de manifestation, le 28 novembre, contre le calendrier électoral, qui renvoie les élections au 23 décembre 2018. Ils demandent le départ du président Joseph Kabila dès la fin de cette année.

La précédente journée de mobilisation du 15 novembre a été fermement contenue par les autorités. Le 16 novembre, l'Union européenne, les États-Unis, la Suisse et le Canada s'étaient déclarés « préoccupés » par l'état des libertés d'expression et de réunion en RDC. Au pouvoir depuis 2001, élu en 2006 et 2011, M. Kabila ne peut pas se représenter et son mandat a pris fin le 20 décembre 2016 d'après l'actuelle Constitution, qui l'autorise à demeurer au pouvoir jusqu'à l'élection de son successeur.

AFP

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO



+242 06 951 0773

+242 05 629 1317



imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



DIVISION 1 – ZONE OUEST

DCMP décrète la première défaite de la saison de V.Club

C'était la première confrontation de la saison 2017-2018 entre les deux clubs éternels rivaux de Kinshasa. Très attendu, le premier derby de la capitale, comptant pour la deuxième journée de la zone de développement ouest de la 23e édition du Championnat national de football, a tourné, le 20 novembre, au stade des Martyrs, à l'avantage des Immaculés plus efficaces, disciplinés et solidaires, face à des adversaires, certes dominateurs dans l'entrejeu, mais impuissants devant les buts gardés par le néo-international Nathan Mabruki.

Un but à zéro pour les Immaculés, c'est le score de cette partie grâce à une réalisation de Kazadi Kasengu, alias Zadio, à la 51e minute de jeu. Une victoire attendue de tous les vœux par de nombreux Daringmen venus en masse au stade. Avant cette rencontre, l'entraîneur Otis Ngoma avait indiqué que « le match se jouera au niveau du mental des joueurs » et qu'« un derby ne se joue pas mais se gagne ».

Pour sa part, Florent Ibenge avait mis l'accent sur la concentration des joueurs jusqu'à la fin de la partie et éviter toute inattention. Les deux techniciens ont chacun présenté un onze de départ à la hauteur de l'évènement. L'on a noyé une fois de plus



Kazadi Kasengu trompe Lukong et offre la victoire à DCMP face à V.Club

l'absence du leader technique du DCMP, Ricky Tulengi encore convalescent après un accident de circulation survenu plusieurs semaines avant le coup d'envoi du championnat.

Aussi Otis Ngoma a-t-il titularisé Nathan Mabruki dans les perches. Mukoko Amale, Lola Diakese, Ava Dongo et Kayembe Ndotoni ont formé une défense à plat. Au milieu de terrain, l'Ivoirien Tamla Zito et le capitaine Doxa Gikanji se sont occupés de

la récupération, alors que Yannick Mbidi Mavuanga et Alongo Serby ont été les deux excentrés pour aider à boucher les couloirs et aussi à évoluer en binôme avec leurs latéraux. Kazadi Kasengu et Dago Tshibamba transfuge de l'AC Léopards de Dolisie ont formé le duo de l'attaque du DCMP. Du côté de V.Club, le buteur Taggy Etekiama Agiti a été le grand absent, indisponible pour raison de santé. Revenu au club après quelques saisons passées

en Arabie Saoudite et au Qatar, l'expérimenté Yves Diba n'est pas encore qualifié pour jouer avec son ancien club. C'est donc sans un attaquant type que V.Club a abordé ce premier face-à-face avec DCMP. Florent Ibenge a naturellement placé le Camerounais Nelson Lukong dans les buts, et en défense Djuma Shabani, transfuge du FC Renaissance du Congo, à droite, Glody Ngonda Muzinga à gauche, Padou Bompunga Botuli

et Kalonji dans l'axe. Nelson Munganga, Fabrice Lwamba, Mukoko Tonombe au milieu de terrain, alors que Chadrac Muzungu, Jésus Muloko, un autre transfuge du FC Renaissance du Congo, et Mukoko Batezadio étaient le trio d'attaque de V.Club.

Tactiquement disposé en 4-4-2, DCMP a, dans sa stratégie, laissé la possession de balle à V.Club disposé pour sa part en 4-3-3, préférant jouer sans ballon, défendre et procéder par des contre-attaques. Pour contrer la fluidité de jeu des Dauphins Noirs, les Immaculés ont proposé un bloc bas, compact et solidaire, avec Tamla Zito et Doxa Gikanji dans la récupération, et la relance propre. Et cela a plutôt mieux réussi aux joueurs d'Otis Ngoma. Car V.Club a visiblement manqué de solution, se créant très peu d'occasions franches de but et étant moins inspiré à l'image même du penalty de l'égalisation loupé par l'ancien joueur du FC Renaissance du Congo, Jésus Muloko Ducapel à l'heure de jeu. Les joueurs de V.Club ont péché dans la mollesse du pressing sur le porteur du ballon et le manque de maîtrise de la profondeur. Le coach Florent Ibenge l'a reconnu à la fin de la partie. Avec cette victoire, DCMP rejoint Renaissance du Congo en tête de la zone ouest avec six points glanés en deux sorties.

Martin Engimo

DIVISION 1/ ZONES CENTRE-SUD ET EST

Lupopo domine à Dibumba, Muungano bat Bukavu Dawa

Le FC Saint-Eloi Lupopo a battu, le 21 novembre, au stade Frédéric-Kibassa de Lubumbashi, l'AC Dibumba de Tshikapa par trois buts à un, avec les réalisations d'Alidor Kayembe et Robert Wilangi, transfuge du FC Renaissance du Congo. Lupopo, entraîné depuis peu par le technicien ivoirien Bruno Bla, fait un début de saison exemplaire avec déjà deux victoires en deux sorties. En première journée, le team bleu et or avait battu Lubumbashi Sport par deux buts à un. Lupopo compte donc six points.



Muungano bat Bukavu Dawa le 19 novembre

Dans la zone est, le duel de Bukavu entre l'OC Muungano et l'OC Bukavu Dawa a tourné, le 19 novembre, au stade de la Concorde de la commune de Kadutu, à l'avantage de Muungano. Ce match, initialement programmé le samedi, a été reporté à dimanche à la suite d'une grosse pluie qui s'est abattue sur le chef-lieu de la province du Sud-Kivu. Et ce samedi, Muungano s'est imposé par deux buts à zéro. Ley

Sivirwa à la 32e mn et Raoul Biamungu à la 65e ont inscrit les deux buts du team bleu et blanc de Bukavu. Avec ce succès, Muungano se relance après la défaite de la première journée face à l'AS Maniema Union (0-1). Quant à Bukavu Dawa, l'équipe a enregistré sa défaite après la désagréable surprise à domicile face à Mont Bleu de Bunia (0-1).

M.E.



LE COURRIER DE KINSHASA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN!

RECRUTEMENT



Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES

rejoignez notre équipe marketing



+243.856.43.6723

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

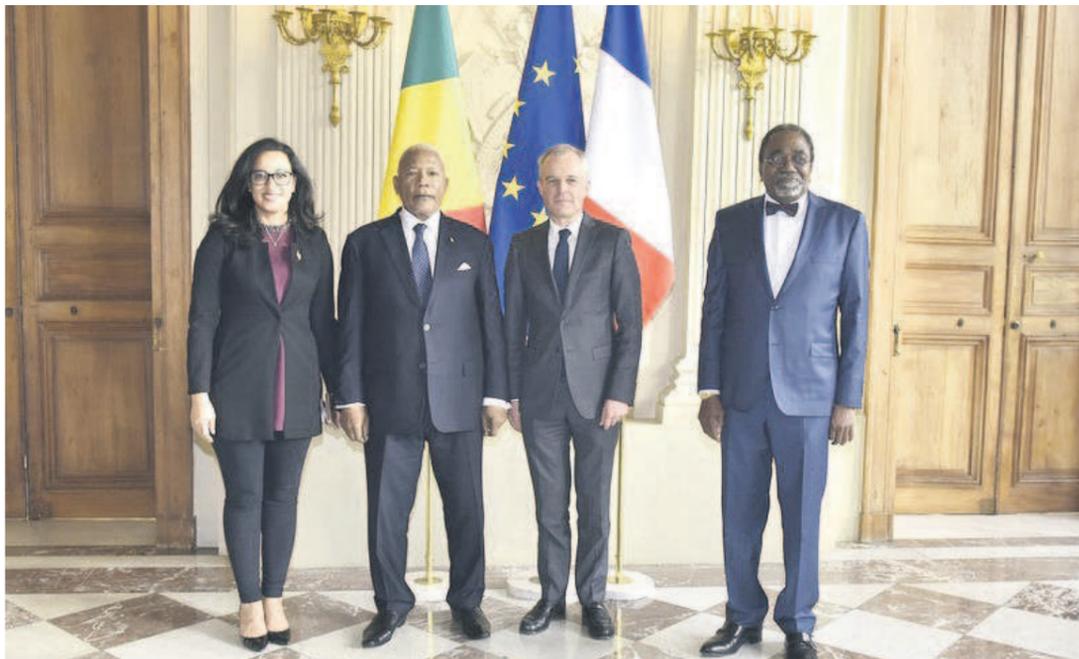
DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

Le président de l'Assemblée nationale du Congo s'entretient avec son homologue français

Dans le cadre des relations bilatérales entre les deux pays, Isidore Mvouba a fait le déplacement de Paris pour rencontrer, le 20 novembre, François de Rugy.

Les deux personnalités ont échangé en début d'après-midi, en présence de l'ambassadeur du Congo en France, Rodolphe Adada. L'entretien d'une heure au Palais Bourbon a porté sur la coopération entre l'Assemblée nationale du Congo et celle de la France afin qu'elle soit plus active. Il s'agit précisément pour l'Assemblée nationale française d'aider l'institution soeur du Congo à se moderniser et à renforcer les capacités de ses députés.

A l'issue de ce premier rendez-vous, Isidore Mvouba a qualifié l'entretien de cordial, signalant au passage que son homologue a été réceptif en marquant son accord en ce qui concerne la modernisation de l'Assemblée nationale et le renforcement des capacités des législateurs congolais



Isidore Mvouba reçu par François de Rugy en compagnie de l'ambassadeur du Congo en France, Rodolphe Adada/crédit photo Alain Laurenceau.

pour mieux capter les attentes de la population, première tâche d'un député.

Isidore Mvouba souhaite mettre en place un chantier de transformation en profondeur de sa légis-

lature. Moderniser et renforcer les capacités pour le président de l'Assemblée nationale congolaise, « c'est redéfinir les modes de fonctionnement, former (les) députés à la gestion parlemen-

taire, les amener à concevoir des projets de loi ou rejoindre les commissions, véritables laboratoires qui conçoivent pour une assemblée plus efficace ».

« Car, explique-t-il, le constat à

ce jour est que le flux des informations à l'Assemblée est à sens unique : du gouvernement vers l'Assemblée. A nous de le changer en un flux à sens croisé. Que l'Assemblée devienne une boîte à idées. Que les députés comprennent leur société, se mettent en immersion dans celle-ci afin de produire des projets de loi. C'est à ce rythme que notre Assemblée deviendra plus active, plus moderne et se fondera dans la loi programmatique de cinq ans en gestation pour aboutir à une véritable Assemblée du XXI^e siècle ».

Sur les questions d'actualité, le président de la chambre basse du Congo a expliqué que, depuis le départ du président Kadhafi, la Libye est devenue et reste un pays choqué. « Ce pays a perdu sa stabilité en ouvrant une boîte de pandore avec les conséquences vécues aujourd'hui », a-t-il indiqué.

Marie Alfred Ngoma

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Jumelage entre le 7^e arrondissement de Brazzaville et la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin

Mfilou-Ngamaba vient de rejoindre la liste des villes ou arrondissements associés avec leurs homologues de France. Les plus connues et les plus anciennes demeurent Brazzaville avec Reims et Pointe Noire avec le Havre.

À l'initiative de l'Institut de formation aux métiers de la ville (IFMV), basé en France et présidé par Brice Arsène Mankou, élu municipal de la ville de Lens, l'administrateur maire du 7^e arrondissement de Brazzaville, Jean Marie Nzinga Ondemba, a

Communauté d'agglomération de Lens-Liévin (CALL). La cérémonie a eu lieu en présence de nombreux élus, de Congolais, de la diaspora africaine et des forces vives de la ville hôte, ouverte et connue dans le monde grâce à son équipe de football.

Dans son allocution, le maire de Mfilou Ngamaba a vanté l'ouverture de la ville de Brazzaville qui, entre 1940 et 1942, a accueilli le Général De Gaulle, lequel, en son temps, avait décrété Brazzaville capitale de la France libre pendant l'occupation nazie. Cette évocation a été chaleureusement

Marie Nzinga Ondemba, fort de liens historiques, légendaires et fraternels qui unissent le Congo à la France, a sollicité l'établissement d'un partenariat auprès de la CALL.

Pour Sylvain Robert, son institution est désormais prête à être jumelée à Mfilou Ngamaba, dans le cadre de la coopération décentralisée et d'un partenariat gagnant-gagnant. N'étant jumelée à aucune ville, la CALL va s'engager dans ce jumelage pour accompagner son partenaire l'IFMV dans le développement local, l'assainissement, la voirie et surtout la formation des élus locaux congolais ainsi que des cadres et agents des collectivités locales.

C'est dans ce cadre qu'une convention a été signée entre le président de l'IFMV, Brice Arsène Mankou, et l'administrateur maire de Mfilou Ngamaba.

Dans les faits, l'accompagnement proposé par l'IFMV à l'arrondissement 7 de Brazzaville prévoit un expert lensois qui sera mis à disposition au Congo pendant un an, pour travailler sur l'ensemble des projets et les besoins de formation du personnel de cette collectivité locale.

De l'avis de la délégation congolaise, le séjour a été fructueux et ouvre l'espoir de réalisation d'actions concrètes en faveur de la population de Mfilou Ngamaba.

M.A.N.



Jean Marie Nzinga Ondemba et son homologue de Lens à l'issue de la signature de la convention de jumelage

été accueilli à l'Hôtel de ville de Lens par le maire Sylvain Robert, également président de la

ovationnée par les invités. Remerciant Brice Arsène Mankou pour son initiative, Jean

AFRIQUE FRANCOPHONE

Mercer ouvre un pôle au Maroc

L'entreprise spécialisée en conseil santé, ressources humaines et en investissement institutionnel, a annoncé, dans un communiqué de presse publié le 20 novembre à Casablanca, une expansion de sa présence dans le cadre d'une importante initiative stratégique pour un meilleur service dans la région francophone de l'Afrique.

Le nouveau pôle régional permet d'accroître la présence de Mercer sur le marché santé et prévoyance dans le but d'améliorer le service-client et d'élargir l'offre investissements et ressources humaines.

Filiale en propriété exclusive de Marsh & McLennan Companies, Mercer va également renforcer son activité santé et pénétrer davantage le marché africain avec des solutions investissements et ressources humaines via son pôle installé à Casablanca, au Maroc.

« L'Afrique fait partie intégrante de notre stratégie de croissance à Mercer. Nous sommes en activité sur le continent depuis plusieurs années et, nous recherchons constamment des moyens de mieux servir nos clients », a déclaré David Anderson, président de la région Growth Markets pour Mercer. « Renforcer notre présence dans cette région en vigoureuse croissance nous permettra d'améliorer notre service auprès de nos clients pour leurs besoins dans le domaine santé et prévoyance, et facilitera l'introduction de notre offre inégalée dans le secteur investissements et ressources humaines auprès des clients », a-t-il souligné.

Notons que l'arrivée à Casablanca de Mercer marque sa 14^e expansion au sein des économies en croissance dans les deux dernières années. Actuellement, plus de 15 000 clients dans 84 pays sont servis par des collaborateurs situés dans 22 pays au sein de la région Growth Markets.

Actuellement, Mercer offre ses prestations dans 41 pays d'Afrique. L'entreprise élargit sa présence sur le marché pour accompagner le développement du paysage économique puis s'adapter à l'évolution des besoins de ses clients.

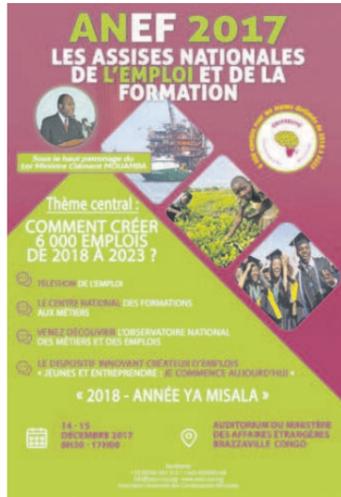
Signalons que Mercer est déjà présente dans les marchés d'Afrique francophone à travers son offre des Africa Health and Risk Solutions à l'intention des multinationales recherchant des structures de prévoyance standardisées dans plus d'un pays et une fixation des prix à travers le placement de la couverture de risque sur le marché international de l'assurance.

Lopelle Mboussa Gassia

L'Université des connaissances africaines s'engage pour l'emploi

Un an après sa création par le Congolais Patrice Passy, l'espace de réflexion et de mutualisation des compétences affiche des ambitions renouvelées. Une présentation de ses projets pour les six prochains mois aura lieu samedi en région parisienne.

Un chantier ambitieux. L'Université des connaissances africaines (UCA) veut s'attaquer au problème du chômage des jeunes diplômés en Afrique centrale et tout d'abord au Congo-Brazzaville. L'UCA a été créée avec pour objectif de produire des solutions stratégiques à destinations des gouvernements, entreprises et collectivités publiques africaines. Son programme dénommé « dispositif national de l'emploi 2018-2023 » a pour objectif de créer 6 000 emplois sur la période, notamment en actualisant les compétences des jeunes diplômés afin qu'elles soient en meilleure adéquation avec les attentes des entreprises. Le dispositif national de l'emploi comprend le lancement de



l'observatoire national des métiers et du centre national des formations aux métiers, d'une cartographie nationale des métiers et des compétences, ainsi que des formations-métiers. Un « Téléthon de l'emploi », un championnat national de projets à financer par les partenaires de l'UCA, sera également mis en place.

Toute une batterie de mesures pour s'attaquer au fléau du chômage des jeunes, un problème central de l'économie congo-

laise. Celui-ci est plus élevé chez les jeunes que dans l'ensemble de la population active. Le taux était de 42,2 % en 2011 (en incluant les chercheurs d'emploi découragés), selon l'Organisation internationale du travail (OIT).

Le « dispositif national de l'emploi 2018-2023 » sera lancé durant les Assises nationales de l'emploi et de la formation (ANEF) organisées à Brazzaville du 14 au 15 décembre prochain. Le Congo-Brazzaville est la première étape, sont concernés par la suite la Centrafrique, le Cameroun, la République démocratique du Congo (RDC) et la Côte d'Ivoire.

L'UCA souhaite également organiser un sommet des investisseurs privés Europe-Afrique à Paris et créer un institut de criminologie d'Afrique centrale (ICAF).

Toutes ces initiatives seront présentées en détail samedi de 14 heures à 18 heures 30 au Crowne Plaza de Neuilly-sur-Seine.

Rose-Marie Bouboutou

Brèves

Libéria

La commission électorale nationale (NEC) a rejeté les recours contre le premier tour de la présidentielle, introduits par les deux candidats arrivés derrière le sénateur et ex-star du foot, George Weah. Ces plaignants ont constaté que des bureaux de vote avaient été déplacés sans notification préalable ou encore le nom de certains électeurs ne figurait pas sur les registres officiels mais ils avaient été autorisés à voter. Pour la NEC, ces plaintes ne constituent pas des cas de fraude du scrutin du 10 octobre. Les deux partis ont indiqué qu'ils allaient introduire un nouveau recours contre cette décision, cette fois devant l'ensemble des membres de la Commission électorale, comme la loi le y autorise. Le second tour, prévu le 7 novembre entre George Weah et Joseph Boakai, a été reporté sine die par la Cour suprême.

Niger

La police nigérienne a saisi plus de treize tonnes (1 813 cartons) de faux médicaments acheminés à Niamey depuis l'Inde via un port ghanéen. Ces faux médicaments, destinés au marché local, ont été commandés par des opérateurs avec « la complicité » d'un agent « corrompu » d'une société officiellement agréée dans la distribution de produits pharmaceutiques. Parmi les médicaments saisis, figurent des antalgiques et des anti-inflammatoires, ne comportant ni référence du fabricant ni étiquettes. Sur un des emballages on peut même lire : « Laissez à la portée des enfants ». Le procureur de la République à Niamey, Chaïbou Samna, a promis « des sanctions exemplaires » contre les responsables.

Burundi

Une session de dialogue interburundais, réunissant le gouvernement et l'opposition même celle en exil, devrait se tenir du 27 novembre au 8 décembre à Arusha, dans le nord de la Tanzanie. Un sommet des chefs d'Etat de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'est serait prévu en janvier qui, entre autres, aurait à évaluer les conclusions de ces assises. Fin octobre, le gouvernement burundais a adopté un projet de révision de la Constitution qui pourrait permettre au président Pierre Nkurunziza de briguer dès 2020 deux nouveaux mandats de sept ans. Cette révision, refusée par le Cnared - une plateforme regroupant la quasi-totalité de l'opposition burundaise - changerait en profondeur la Constitution issue de l'accord de paix signé en 2000 à Arusha.

AFP

CONCERT ACOUSTIQUE

Djason The Winner multicolore et multi genre

Le philosophe de la musique congolaise et son groupe Super Nkolo Mboka ont donné un concert acoustique et multicolore de haut niveau, le 18 novembre, au Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville.

Premier du genre en ce qui concerne la musique moderne, le spectacle de Djason philosophe et son groupe a été un coup d'essai-coup de maître. Cinq ambassadeurs accrédités en République du Congo et des chargés d'affaires de différentes ambassades ont honoré de leur présence ce concert. Il s'agit des ambassadeurs de la fédération de Russie, Mikhailov; de la délégation de l'Union européenne, Saskia de Lang; du Venezuela, Norma Borges; de la Turquie, Can Incésu; et de Cuba, Manuel Serrano Acosta, ainsi que de la conseillère à la Culture, arts et tourisme du président de la République du Congo, Lydie Pongault, et d'un public multicolore.

Professionnel, Djason philosophe a respecté son timing. Une heure et quelques poussières de minutes, c'est le temps qu'a duré ce concert qui a électrisé la grande salle du CCR. C'est à 18h00 que le groupe Super Nkolo Mboka, constitué de six instrumentalistes et trois chanteurs, dont Djason philosophe, Boloko et Ossibi, ont fait leur entrée sur scène, par une musique générique, avant d'entamer la première chanson en espagnol. Eblouie, la délégation cubaine conduite par son ambassadeur au Congo a été



très contente de voir cet artiste congolais chanter en espagnol. On a pu, d'ailleurs, observer un sourire et quelques chuchotements du diplomate cubain auprès de ses collaborateurs.

« Nous allons mélanger un peu de tout ce soir », a déclaré l'artiste au public. Sitôt après cette déclaration, le groupe a entamé la chanson Pêcheur mundélé de l'artiste musicien Boloko. Chantée en lingala sous le style Reggae, Pêcheur mundele ou « Pêcheur blanc » en français valorise ce métier.

Juste après, Djason philosophe a changé de style pour passer à la Salsa, mais une Salsa à la congolaise qu'il définit par la « Salsa del Congo ». Très bien interprété et appuyé magistralement par le

flûto-saxophoniste Destino ; là encore, Djason philosophe a attiré le sourire à peine caché de la diplomate vénézuélienne (car parlant la langue espagnole).

De la Salsa del Congo, Djason philosophe a changé de registre pour aller du côté du Brésil avec la « Samba do Congo ». Un mélange de la Samba du Brésil et de la Rumba congolaise. Cette variété de styles n'a pas laissé insensibles les personnalités présentes dans la salle, en l'occurrence l'ambassadeur de la fédération de Russie, et de la délégation de l'Union européenne. Cela a été autant aussi pour la conseillère à la Culture, arts et tourisme du chef de l'Etat. A propos de cette dernière, l'artiste musicien a profité de l'occasion pour lui témoigner sa gratitude.

Djason philosophe et son groupe sur scène

« Si je parviens à chanter en portugais et en espagnol, c'est grâce à Mme Lydie Pongault qui m'a permis d'explorer les tréteaux brésiliens et cubains. Merci madame la conseillère », a-t-il déclaré.

Après avoir offert à son public multicolore les différentes aires musicales latino-américaines, Djason philosophe est revenu à la source, notamment par l'interprétation de la musique congolaise. Des chansons telles que Rumba na piste, issues de son dernier opus Multicolor, ont été jouées.

Cerise sur le gâteau, Djason et son groupe ont donné un show explosif jusqu'à la fin du concert. Opaio, et Envoûtement, sont des chansons pleines d'animation qui ont mis le public en extase. Tout le monde

a manifesté sa joie à sa manière. Certains s'éclataient tant sur le podium avec les artistes, d'autres, là où ils étaient assis. On retiendra de ce concert que Djason philosophe et son Super Nkolo Mboka ont fait danser tout le monde quelle que soit la couleur de la peau.

Des réactions après le concert

Pour l'ambassadeur de la fédération de Russie au Congo, c'était un concert magnifique d'un très bon niveau. Cela montre bien que leur centre culturel fonctionne bien. « Je pense qu'il faut échanger davantage les artistes russes et congolais dans le cadre de la coopération culturelle. Donc c'est bien aussi de voir cet artiste se produire en Russie », s'est-il réjoui.

Propriétaire des lieux, le directeur du CCR, Sergey Belyaev, n'a pas caché lui aussi sa satisfaction. « C'est un concert qui s'est bien préparé. Et comme on dit souvent un enfant attendu, un enfant désiré. Tellement qu'il est une réussite, je pense que nous allons répéter ce concert prochainement », a-t-il promis.

Enfin, Djason philosophe s'est dit très content. « Je suis très content pour avoir fait plaisir au public et surtout aux diplomates présents dans la salle. Certes, il y avait différents styles, mais j'ai été encore davantage surpris lorsque j'ai vu ces diplomates s'intéresser à notre style. Cela montre à suffisance qu'ils résident au Congo. », a déclaré l'artiste, satisfait de sa prestation et celle de son groupe.

Bruno Okokana



LCB BANK ET MASTERCARD : SIGNATURE DE PARTENARIAT POUR UNE CONTRIBUTION A LA TRANSFORMATION DE L'ECONOMIE CONGOLAISE



Mohamed TAHRI, Administrateur
Directeur Général de LCB Bank

Mohamed Elbelamachi, Directeur Régional
Afrique subsaharienne francophone de Mastercard

LCB Bank, filiale du Groupe BMCE Bank of Africa, a signé avec Mastercard le 14 octobre 2017 leur partenariat axé sur la digitalisation de son offre bancaire en République du Congo. L'accord de partenariat signé permettra d'enrichir notre offre sur les moyens de paiements, encourageant ainsi l'utilisation de nouvelles solutions digitales qui favoriseront l'innovation dans le secteur bancaire.

La digitalisation de nos moyens de paiements permettra à tous les citoyens d'avoir accès à un choix plus large de solutions de paiement pratiques, sûres et faciles d'utilisation.

Les cartes Mastercard sont dotées de puces répondant à la norme EMV, y compris les crédits et débits prépayés, et, suivies de solutions telles que Masterpass QR. « LCB Bank et Mastercard, s'engagent à offrir l'accès à des services financiers abordables à tous les clients. « Grâce à notre partenariat, LCB Bank dispose désormais de la possibilité de fournir une large gamme de produits et de services Mastercard, ce qui permettra aux nationaux et aux étrangers de payer plus facilement et de façon pratique les biens et services », a déclaré Mohamed TAHRI, Administrateur Directeur Général de LCB Bank.

Le développement d'une économie plus intégrée étant l'un des objectifs des pays en matière de développement, l'accès via la digitalisation aux services financiers efficaces au niveau local deviendra une réalité pour tous les citoyens, associé à une forte acceptation dans notre pays mais aussi dans le monde entier.

Grâce à la plate-forme de GNS Technologies, LCB Bank et Mastercard s'engagent dans une nouvelle ère de transformation digitale de l'offre bancaire congolaise, qui va assurément avoir un impact positif sur l'augmentation du taux de bancarisation des populations à ce jour exclues du système bancaire.

« La relation LCB Bank- Mastercard fait partie de notre engagement à renforcer financièrement 100 millions de personnes en Afrique d'ici 2020 et aidera à garantir notre capacité à offrir aux clients un soutien continu dans tout le pays », a expliqué Mohamed Elbelamachi, Directeur Régional Afrique subsaharienne francophone de Mastercard.

Concluant ses propos lors de la signature de ce partenariat, Monsieur Elbelamachi a ajouté que : « Nous sommes heureux de faire partie de ce voyage de transformation en République du Congo ».



A PROPOS DE LCB Bank

LCB Bank est une Banque universelle créée en 2004, avec la participation de BMCE Bank of Africa, son actionnaire de référence. LCB Bank est une société anonyme avec un capital social de 10 milliards de FCFA. Elle poursuit l'ambition de maintenir son leadership dans le paysage économique et bancaire congolais pour assurer la satisfaction des attentes de ses clients grâce à l'amélioration continue de la qualité de ses services.

En raison de son intégration, de sa connaissance de l'environnement économique, de la diversification de sa base clientèle et de la richesse de son capital humain, LCB Bank s'efforce de consolider sa position sur le secteur financier congolais. LCB Bank est animée par des équipes multiculturelles travaillant autour des valeurs incluant la bienveillance, l'intégrité, le respect, performance l'innovation, LCB Bank possède le réseau bancaire le plus large du Congo, avec 19 agences situées dans plusieurs départements du pays. LCB Bank, acteur économique à l'avant-garde, est également un acteur social et une entreprise qui veut être citoyenne, engagée sur la base de la responsabilité sociale des entreprises par l'action de sa fondation LCB pour l'Education, en faveur des Congolais.

Pour plus d'informations veuillez contacter Monsieur :

Armel SAMOUE, Responsable Communication Institutionnelle LCB Bank:

Siège social : Avenue Amilcar CABRAL, s.samoue@lcb-bank.com

Brazzaville-CONGO * 2889 (+ 242.22.281.09.78 /55/56 Fax +242.22.281.09.77

www.lcb-bank.com: / Phone: 05 310 12 60/ 06 809 08 80

A PROPOS DE MASTERCARD:

Mastercard (NYSE: MA), <http://www.Mastercard.com>, est une société de technologie dans l'industrie des paiements globaux. Mastercard exploite le réseau de traitement des paiements les plus rapides au monde, reliant les consommateurs, les institutions financières, les commerçants, les gouvernements et les entreprises dans plus de 210 pays et territoires. Les produits et les solutions Mastercard font que les activités commerciales quotidiennes - telles que les achats, les voyages, la gestion d'une entreprise et la gestion des finances deviennent plus faciles, plus sécurisées et plus efficaces pour tous.

Suivez-nous sur Twitter @Mastercard News, rejoignez la discussion sur le blog Beyond the Transaction et abonnez-vous pour les dernières nouvelles sur le Bureau d'engagement. MasterCard Communications

Contact: Geraldine Grealey sur geraldine.grealey@mastercard.com

Mastercard Communications Contact: Geraldine Grealey on geraldine.grealey@mastercard.com

AFRIQUE CENTRALE

Les femmes débattent sur les mécanismes de maintien de la paix

Les ministres en charge de la Promotion de la femme et du genre du Congo, de la République démocratique du Congo (RDC) et de la Centrafrique sont en conclave, le 21 novembre à Brazzaville, pour échanger sur la nécessité de faire participer les femmes dans les mécanismes de prévention des conflits, de consolidation et de maintien de la paix.

Plusieurs études ont démontré que lorsque les Etats impliquent les femmes dans la recherche des solutions pour le maintien de la paix, ils augmentent de 25 % les moyens d'obtention des résultats satisfaisants.

C'est pour cette raison et pour d'autres également, ont convenu les intervenants à l'ouverture de la réunion de Brazzaville, que le conseil de sécurité des Nations unies a adopté, le 30 octobre 2000, la résolution 1325 relative à l'implication des femmes dans la résolution des conflits armés.

En effet, le représentant résident adjoint du Pnud au Congo, Mohamed Abchir, a indiqué, dans son allocution, que dans la plupart des cas de résolution des conflits, les femmes sont mises souvent à l'écart alors qu'elles en sont les grandes victimes. Par ailleurs, il



Gilbert Ondongo entouré de Ingani et de Mohamed

a salué les efforts que les gouvernements du Congo, de la RDC et de la Centrafrique sont en train de réaliser pour le retour de la paix dans leurs pays. Cependant, a-t-il poursuivi, les résultats sont encore en dessous des objectifs, surtout en

RDC et en Centrafrique. La réunion de Brazzaville, a-t-il ajouté, trouve toute sa justification en raison de l'importance du sujet en débat.

De son côté, le ministre d'Etat en charge de l'Economie et du portefeuille public, Gibert

Ondongo, qui a représenté le Premier ministre congolais, a exhorté les femmes des deux autres pays à capitaliser les expériences de leurs soeurs du Congo dans le maintien de la paix. Il s'est appuyé, entre autres, sur la grande mobilisa-

tion des femmes congolaises à travers la marche pour la paix organisée peu avant le référendum d'octobre 2015.

Prenant la parole à son tour, le ministre congolais de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Ines Nefer Ingani, qui a reconnu l'engagement du gouvernement congolais pour la cause des femmes, a noté, par ailleurs, que dix-sept ans après l'adoption de la résolution 1325 du Conseil de sécurité, un fossé demeure encore dans l'implication des femmes dans la résolution des conflits.

Rappelons que la résolution 1325 du Conseil de sécurité souligne l'importance d'une participation active des femmes dans des conditions d'égalité, à la prévention et au règlement des conflits ainsi qu'à l'édification et au maintien de la paix. Elle appelle les Etats membres à faire en sorte que les femmes participent pleinement, à tous les efforts visant à maintenir la paix et la sécurité et invite instamment tous les acteurs à accroître la participation des femmes et à prendre en compte la parité des sexes dans tous les domaines de la consolidation de la paix.

Roger Ngombé

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

CAIF
中非企业家峰会
China-Africa
Investment Forum 2^e EDITION

FOUR SEASONS RESORT
MARRAKECH, MAROC
27-28 NOVEMBRE 2017
www.chinaafricanvestmentforum.com

Inscrivez-vous
info@caif2017.com
#CAIF2017

Concrétiser
des partenariats
industriels
et commerciaux
avec des entreprises
chinoises

Comprendre
les implications
financières de la nouvelle
route de la soie pour l'Afrique

Définir
une nouvelle vision
pour l'industrie africaine

ILS SONT ATTENDUS
Moulay Hafid Elalamy, Ministre de l'Industrie, de l'Investissement,
du Commerce et de l'Economie Numérique, Maroc
Joseph Choi, Président Directeur-Général, Hsin Chong, Chine
Daniel Kablan Duncan, Vice-Président, Côte d'Ivoire

**LE RENDEZ-VOUS STRATÉGIQUE
DES DÉCIDEURS ÉCONOMIQUES
CHINOIS ET AFRICAINS**

Chaque année, le China-Africa Investment Forum réunit pour deux jours de conférences et de rencontres d'affaires les principaux acteurs du commerce et de l'investissement entre la Chine et l'Afrique pour promouvoir la création de partenariats à forte valeur ajoutée, notamment industrielle.

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Industrie,
du Commerce, de l'Investissement
et de l'Economie Numérique

الجمهورية المغربية
وزارة الصناعة
والتجارة والاستثمار
والاقتصاد الرقمي

BOAO
铂明商务咨询

JEUNE AFRIQUE
MEDIA GROUP

Arrêt sur image

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

Reiper et Apprentis d'Auteuil sensibilisent les différents acteurs

Les deux ONG ont organisé, le 20 novembre à Brazzaville, une table ronde visant à promouvoir et faire respecter les lois en la matière en République du Congo.

Placée sur le thème : « Prévention des violences faites aux enfants et prise en charge des victimes : cas des guichets uniques », la table ronde a regroupé les pouvoirs publics, les médias, les communautés locales et les associations. L'initiative s'inscrit dans le cadre du projet : « Promotion, respect et mise en œuvre des droits de l'enfant en République du Congo », qui bénéficie du soutien financier de l'Union européenne. Mis en œuvre par Reiper (Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants de la rue) et Apprentis d'Auteuil, ce projet d'une durée de trois ans a démarré en mars 2016 et s'achèvera en février 2019.

Exposant sur le thème retenu à cette occasion, Roméo Mbenkou d'Azur Développement a indiqué que la violence avait des impacts humain et économique. Par exemple, sur le plan humain, l'orateur a souligné que la violence a un impact sur les enfants,

la famille et la communauté dont les effets peuvent durer toute une vie. Selon lui, au niveau économique, les coûts de la violence envers les enfants sont liés aux services médicaux, services de protection, enquêtes policières ainsi qu'au placement en famille d'accueil et les autres services de placement, le maintien des familles, la réadaptation, les programmes de traitement.

Pour prévenir ce fléau, l'exposant a estimé qu'il faut, entre autres, sensibiliser les enfants aux différentes formes de violences afin qu'ils apprennent à les reconnaître et à les dénoncer. Il faudrait également sensibiliser les hommes et les femmes aux différentes formes de violences et aux lois protégeant les enfants afin de les conscientiser. L'autre recommandation consiste à mener un plaidoyer pour la mise en place des programmes de prévention des violences envers les enfants.

Des guichets uniques Le constat au Congo est que malgré l'existence des lois sur la protection de l'enfance, de nombreux cas de violations des droits des enfants sont à signaler. Afin d'assurer cette prise en charge,



Le présidium/crédit photo Adiac

deux guichets uniques d'assistance aux femmes et enfants victimes de violences ont été mis en place à Brazzaville et Pointe-Noire par Azur Développement. Ainsi, de mai à octobre 2017, sur un total de 79 cas, 37 sont des enfants victimes des violences sexuelle, physique ou psychologique, soit un pourcentage de 46% pour Pointe-Noire, et pour Brazzaville, sur 53 cas de violences identifiés, 18 filles ont été victimes de violences

sexuelles, soit 33%.

Pour le coordonnateur national du Reiper, Joseph Bikié Likibi, la problématique sur la protection des droits de l'enfant est capitale pour le Congo qui va répondre au comité des droits de l'enfant dans deux ans, sur toutes les recommandations qui lui ont été faites. Car certaines d'entre elles ne sont pas encore mises en œuvre. « Nous essayons d'apporter la lumière sur des thèmes sur lesquels

nous avons des preuves que les enfants ne sont pas suffisamment protégés, notamment sur des questions de protection des droits contre toutes les formes de violences. », a-t-il dit.

Notons que cette rencontre s'est déroulée en présence du directeur général des Affaires sociales, Christian Mabiala, et de l'ambassadeur de l'Union européenne au Congo, Saskia de Lang.

Parfait Wilfried Douniama

NÉCROLOGIE



Le directeur national de la BEAC pour le Congo a le profond regret d'informer l'ensemble du personnel, les amis et connaissances, du décès de monsieur Andely Yvon Lionel Olivier, agent en poste à la direction nationale, survenu le dimanche 19 novembre 2017 à Brazzaville, des suites d'une courte maladie.

Le deuil se tient au domicile familial sis, 21 rue Arc-en-ciel au quartier Kombo.

La date et le programme d'inhumation seront communiqués ultérieurement.

M. Itoua Alain, agent des Dépêches de Brazzaville, Mme Tsimba Rose, Malemene Brigitte et famille portent à la connaissance des parents, amis, et connaissances du décès de leur fille Itoua Kerene Taliana, survenu le 17 novembre 2017 à l'hôpital central des Armées Pierre Mobengo, à Brazzaville.

La veillée se tient au n°55 de la rue Bomitaba Poto-Poto 2 (derrière le marché de Mougali). Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



JUSTICE

Des magistrats en formation

L'ambassade de France, en partenariat avec le ministère de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, organise, du 20 au 24 novembre à Brazzaville, la troisième session de formation de l'École nationale de la magistrature française (ENM) au Congo.

Au total, vingt-deux juges d'instruction et huit présidents et vice-présidents de Cour d'appel issus de dix-sept juridictions du pays participent à la formation portant sur les thèmes : « la fonction du juge d'instruction ; le rôle de la chambre d'accusation et de la cour criminelle ».

Ce séminaire, qui s'inscrit dans le cycle de formations continues des magistrats, initiées en novembre 2016, sera animé par Jean-Pierre Getti, président de chambre honoraire près la Cour d'appel de Versailles et par Philippe Salomon, magistrat, 1er substitut à la direction des affaires criminelles et des grâces, ancien doyen des juges d'instruction près le Tribunal de grande instance de Bobigny.

Dans son discours de circonstance, l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, a formulé l'engagement de son pays à accompagner le Congo dans « le renforcement

d'une institution judiciaire indépendante et compétente ». La France envisage également une coopération sur la thématique de l'organisation du Conseil supérieur de la magistrature.

« Nous avons devant nous, un champ important des matières essentielles à prendre en main. Développement, droit, justice forment un triangle essentiel. A l'heure où le Congo, s'engage sur la voie de la diversification de son économie, il a besoin d'institutions solides, protectrices des libertés, des biens, des investissements, en un mot, d'une institution judiciaire qui puisse contribuer pleinement à l'attractivité économique du Congo, en lien avec les institutions africaines pour œuvrer aux mieux-être de la population », a déclaré le diplomate français. Pour sa part, le ministre congolais de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, Ange Aimé Bininga, a souligné les bonnes relations entre la France et le Congo, notamment la coopération en matière de formation.

Au plan judiciaire, a-t-il rappelé, cette coopération a pris corps et s'exprime par des échanges réguliers aussi bien en France qu'au Congo. « Dans cette optique, depuis 2010, par le biais de son école nationale de la magistrature, la

France apporte son soutien de renforcement de capacité aux magistrats congolais, aussi bien en formation initiale qu'en formation continue. », a-t-il déclaré.

« Il nous faut, au cours de ce quinquennat, moderniser notre justice par l'assimilation des pratiques novatrices qui contribueront à améliorer nos méthodes de travail, la célérité des procédures devant les juridictions, bref, la qualité de notre justice en vue de l'approfondissement de l'Etat de droit au Congo », a conclu le ministre.

En effet, chaque année, les magistrats congolais sont nombreux à bénéficier de diverses formations qui, pour la plupart, sont sanctionnées par des stages dans les juridictions françaises.

A ce jour, cent dix-huit magistrats congolais ont été formés avec l'appui de la France entre 2014 et 2017. Seize magistrats formés à l'ENM à Paris ont suivi des stages en juridictions. Douze ont reçu une formation à l'Institut international des droits de l'homme de Strasbourg. Quatre-vingt-dix magistrats ont été formés à Brazzaville par l'ENM sur les thèmes suivants : la rédaction de la décision civile ; l'audience pénale, principes et pratiques ; l'éthique et la déontologie chez le juge.

Yvette Reine Nzaba

GESTION DES CATASTROPHES

Le Congo et le HCR renforcent leurs stratégies

Les deux parties ont signé, le 21 novembre à Brazzaville, un protocole d'accord pour l'instauration d'un mécanisme impliquant tous les départements ministériels du pays impliqués dans des questions humanitaires.

Intitulé mécanisme humanitaire, le document signé est une réponse à la requête du gouvernement congolais à l'endroit du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), afin d'obtenir un appui technique pour le renforcement des capacités, en matière du droit international humanitaire et des réfugiés. Suivant un processus participatif, il impliquera indirectement ou directement plusieurs départements ministériels concernés par les questions humanitaires.

Selon les signataires, ce protocole contient une double mission, à savoir appuyer les ministères impliqués dans les actions humanitaires afin qu'ils développent leurs capacités en droit international des réfugiés et donner des réponses aux situations humanitaires d'urgence; apporter un appui technique à ces ministères pour toutes les questions relatives aux personnes relevant de la compétence du HCR; renforcer la coopération entre le Congo et le HCR, en identifiant des domaines de coopération d'intérêt commun et appuyer le

processus de renforcement de la coopération entre le Congo et le HCR, sans oublier les acteurs de développement, en favorisant l'inclusion des personnes placées sous tutelle du HCR.

Spécifiant les origines de cet accord, les signataires ont souligné que la 7e conférence régionale Afrique centrale sur la gestion des catastrophes dans la sous-région, tenue à Brazzaville, notamment en octobre dernier, avait à son ordre du jour des thématiques ayant trait au plan de préparation et de réponses aux catastrophes en Afrique. Ces thématiques qualifiées de cruciales et destinées à la survie de l'humanité tout entière, sans distinction de région, de race et de continent, s'inscrivaient dans le cadre des recommandations issues des 6e et 7e consultations régionales Afrique centrale tenues à Yaoundé, en 2016.

Le Congo, premier pays à disposer d'un cadre humanitaire

Pour les signataires du document, comparativement à d'autres sous-régions, l'Afrique centrale ne disposait pas encore d'un cadre humanitaire sous-régional et institutionnel de coopération inclusif. Ainsi, avec cet accord, le Congo deviendra, à compter de ce jour, le premier pays de la sous-région à disposer d'un cadre humanitaire institutionnel, opérationnel et inclusif. « Ce protocole

d'accord permettra de réaffirmer les valeurs et principes de l'action humanitaire, la bonne gouvernance humanitaire, le dialogue, la culture humanitaire et la coordination humanitaire », a précisé le ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Antoinette Dinga Dzondo.

En effet, cet accord vise à atteindre au Congo, les objectifs fixés dans le cadre de la réduction des risques liés aux catastrophes, parmi lesquels, réduire les cas de mortalité, le nombre de personnes touchées, les pertes économiques, les dommages causés par les sinistres aux structures de santé, ainsi que le nombre de départements et collectivités locales possédant un plan de contingence et d'opération pour la gestion des situations humanitaires.

Notons que ce cadre institutionnel comprend un conseil national d'action humanitaire, placé sous la coordination du Premier ministre; un comité technique national d'action humanitaire, également sous la houlette du Premier ministre; un conseil départemental d'action humanitaire, coordonné par le préfet de département et le comité technique départemental d'action humanitaire, qui est, quant à lui, coordonné par le secrétaire général de département.

Rock Ngassakys

DROITS DES ENFANTS

De nombreux défis persistent

Les résultats de l'enquête MICS-05 Congo 2014-2015, qui seront officiellement présentés le 23 novembre, révèlent que 82,5% d'enfants de 1-14 ans ont subi une agression psychologique ou un châtement corporel.

L'humanité célèbre le 20 novembre de chaque année la Journée internationale des droits de l'enfant. Cet événement marque l'anniversaire de l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant. Au Congo, la cérémonie officielle sera organisée le 23 novembre. D'après un communiqué de presse de l'Unicef Congo, les résultats de l'enquête MICS Congo 2014-2015 montrent que des progrès réels ont été accomplis pendant la dernière décennie pour améliorer la situation des enfants dans le pays. « Cependant, de nombreux défis persistent, et qu'un grand nombre d'indicateurs sociaux reste à améliorer. Par ailleurs, l'impact des privations qui affectent les enfants est profond, non seulement sur les enfants, mais également sur l'ensemble de la société », indique le communiqué.

Même à l'échelle mondiale, malgré les progrès réalisés, un enfant sur douze vit dans un pays où ses perspectives sont aujourd'hui plus négatives que celles de ses parents, d'après une analyse de l'Unicef. En effet, d'après cette analyse, 180 millions d'enfants vivent dans trente-sept pays où la probabilité de souffrir de pauvreté extrême, d'être déscolarisés ou de succomber à une mort violente est plus élevée qu'elle ne l'était il y a vingt ans.

Parfait Wilfried Douniama



Wildlife Conservation Society
Programme Congo
(WCS-Congo)

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste : COMPTABLE
Basé : à BRAZZAVILLE

Dans le cadre des activités de WCS Programme Congo, nous cherchons un/une Comptable. Il/elle sera sous l'autorité et la supervision du Directeur Administratif et Financier de Brazzaville et en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel des projets.

Il/elle aura les principales responsabilités suivantes :

1. Enregistre journalièrement dans SAP les opérations comptables de WCS-Congo selon les procédures internes et coordonne la préparation et l'envoi des templates de saisies pour entrer dans SAP
- Vérifie avant posting la comptabilité préparée par les bureaux de terrains et le template préparé par le caissier de Brazzaville en s'assurant que :
 - la période dans le template est exacte
 - les colonnes du template sont remplies et conformes aux règlements du système requis par la comptabilité de WCS : Fund et Grant, projet, employee code, activity code, transaction reference
 - la colonne du montant est soldée
 - le format du template n'est pas modifié par les comptables du terrain

2. Soumet tous les templates pour validation au Directeur du Budget avant posting;
3. Effectue les analyses mensuelles des comptes d'avances et contacter les missionnaires pour leurs fermetures de décharges;
4. Réceptionne les factures à payer et les autres pièces relatives aux opérations de la comptabilité dans un cahier de réception;

5. Demandé aux autres services les informations nécessaires pour la comptabilité;

6. Vérifie l'exactitude des montants des factures la conformité des bons de commande, les bons de livraison ou les rapports d'exécution des travaux et l'existence de l'approbation de paiement. Vérifie l'existence et la conformité des ordres de mission pour les règlements des transactions de voyage;

7. Complète et vérifie les formulaires de demande d'argent;

8. Effectue les imputations des comptes et les codifications des opérations et remplit les documents nécessaires pour la comptabilité. Enregistre les opérations de la comptabilité dans les templates appropriés;

9. Etablit les chèques ou les ordres de virements et les faits signer par les superviseurs. Assure l'expédition des chèques aux bénéficiaires et les ordres de virement aux banques;

10. Prépare le calcul de la CNSS par employeur et assure la comptabilisation dans le système SAP;

B. AUTRES

1. Prépare les pièces comptables ou les données demandées par les Superviseurs hiérarchiques;
2. Assure la communication des informations aux terrains et fournit les appuis techniques demandés par les terrains;
3. Informe les Superviseurs de tous les actes pouvant créer des incidences sur le fonctionnement du Département et les documents concernant les Finances. Demande l'avis préalable des Superviseurs avant de communiquer aux autres personnes les informations comptables ou les dossiers comptables;

4. Respecte les règlements et procédures en vigueur au sein de WCS

5. Effectue toute autre tâche demandée par les Superviseurs;

6. Assure l'intérim lors des absences des autres comptables.

Compétences requises :

- Capacité de réaliser des tâches de base liées à la gestion financière;
- Avoir la maîtrise du SAP;
- Bonne connaissance en informatique (traitement de texte, tableurs);
- Etre attentif au résultat final et répondre positivement aux critiques;
- Travailler de manière dynamique et constructive. Démontrer de bonnes capacités d'organisation et de communication.

Profil requis :

- Avoir un diplôme universitaire au moins BAC+3 en gestion ou comptabilité;
- Avoir une expérience d'au moins 2 ans dans le domaine de la comptabilité;
- Excellente maîtrise du français et bonne connaissance de l'anglais. Veuillez envoyer votre Curriculum vitae avec une lettre de motivation à l'adresse suivante : Mr Le Directeur Administratif et Financier - Wildlife Conservation Society (WCS) 151 Avenue Général de Gaulle - Plateau Ville - Brazzaville B.P. : 14537, ou à l'adresse e-mail : sylvainrodolphemilandou@gmail.com au plus tard le 25 novembre 2017. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer le test d'évaluation.

Fait à Brazzaville, le 20 novembre 2017



Wildlife Conservation Society
Programme Congo
(WCS-Congo)

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste : Radio Opérateur (trice)

Nombre de poste : 02

Basé : à Brazzaville

Superviseur : Directeur Logistique

Dans le cadre des activités de WCS Programme Congo, nous cherchons deux Radio Opérateurs Ils/elles seront sous l'autorité et la supervision du Directeur de la logistique au bureau de Coordination de Brazzaville et travaillera en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel des projets pour assurer les communications radio, le suivi des mouvements et gérer le matériel de radio du programme WCS-Congo. Ils/elles auront les principales responsabilités suivantes :

Communication de nuit

- Assure le stand-by permanent sur VHF ou HF, Thuraya, ou n'importe quel moyen de communication mis à sa disposition et pour lequel il/elle a suivi une instruction.
- Assure le relais de tous les appels importants vers le personnel WCS de garde.
- Assure le bon déroulement des opérations de nuit pendant le trajet et durant toute l'intervention le cas échéant.
- Relais toute information touchant à la sécurité des équipes au Directeur du Parc ou au Directeur Logistique du parc, et à la capitale si nécessaire.

Supervision communication

- Fait respecter des règles de communication et s'assure que la radio est correctement utilisée.
- Fait suivre les messages aux personnes concernées (filtre les messages).
- S'assure que, uniquement, les personnes autorisées utilisent la radio.
- Remplit le cahier des appels entre sa base et les autres bases WCS.
- Dispense les briefings radio à tout le personnel concerné, national ou expatrié. Met à jour le registre des briefings radio et s'assure que les personnes briefées signent ce registre. En cas de difficultés rencontrées lors du briefing radio, et en cas de doute sur la capacité de la personne briefée à se servir de manière autonome de la radio, informe son supérieur hiérarchique.

Maintenance

- Vérifie le bon fonctionnement du matériel et signale immédiatement tout dommage/perte/vol à son référent hiérarchique.
- Assure la maintenance et le suivi des batteries (Thuraya et VHF); veille à ce qu'elles soient toujours chargées et en bon état de marche, et que les batteries non utilisées soient chargées à moitié.
- Supervise et fait le suivi du livre d'attribution des radios VHF (handsets) le cas échéant.
- S'assure que la salle des communications est maintenue dans un état de propreté correct et que le matériel de communication est correctement protégé contre les salissures et poussières, et peut respirer correctement sans surchauffer.

Check radio

- Aux heures convenues dans le guide sécurité
- Lors des mouvements, conformément au guide sécurité
- Toutes les nuits, toutes les heures, appeler les positions, vérifier la présence des gardiens et vérifier la situation.

Reporting

Informe immédiatement le référent hiérarchique, le Directeur General ou le Directeur Logistique de toute communication importante, concernant notamment la sécurité et les opérations.

Profil requis :

- Avoir un diplôme BEPC
- Avoir une expérience d'au moins 2 ans à un poste similaire serait un atout.

Veuillez envoyer votre Curriculum vitae avec une lettre de motivation à l'adresse suivante : Mr Le Directeur de la Logistique - Wildlife Conservation Society (WCS) 151 Avenue Général de Gaulle - Plateau Ville - Brazzaville B.P. : 14537, ou à l'adresse e-mail : sylvainrodolphemilandou@gmail.com au plus tard le 29 novembre 2017. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer le test d'évaluation.

Fait à Brazzaville, le 20 novembre 2017

DIPLOMATIE

Trois nouveaux ambassadeurs accrédités au Congo

Les représentants diplomatiques d'Espagne, Pablo Montesino Espartero Velasco; d'Angleterre, John Murton; et du Nigeria, Deborah S. Iliya, ont présenté leurs lettres de créance au chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, le 21 novembre à Brazzaville.

La cérémonie solennelle a été organisée au Palais du peuple. Premier à être reçu par le président de la République, le nouvel ambassadeur d'Espagne s'est engagé durant sa mission à ne ménager aucun effort pour renforcer les liens de coopération entre

gestion durable des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo.

Première économie du continent africain, le Nigeria est également le premier producteur de pétrole en Afrique sub-saharienne. Le Congo, dont les perspectives pétrolières s'annoncent prometteuses, pourrait tirer profit des échanges d'expériences dans le domaine avec ce pays d'Afrique de l'ouest. Après avoir reçu les lettres de créance de ces trois diplomates, le président de la République a conféré avec une délégation

jeunes. Il a également épilogué sur les réformes envisagées au niveau de la CAF ainsi que sur la nécessité de moderniser les infrastructures sportives en Afrique. Profitant de son séjour à Brazzaville, le président de la CAF a visité quelques aires sportives, notamment le complexe sportif La Concorde à Kintélé, en compagnie du ministre en charge des Sports, Hugues Ngouélondélé, et du vice-président de la fédération congolaise de football, Guy Mayolas. Ahmad Ahmad a salué la construc-



Le nouvel ambassadeur du Nigeria serrant la main du président de la République

son pays et la République du Congo. De leur côté, les diplomates britannique et nigériane entendent également promouvoir les relations bilatérales entre leurs pays respectifs et le Congo. L'Espagne est la cinquième économie de l'Union européenne qui appuie les efforts des pays d'Afrique centrale dans la conservation et la

de la Confédération africaine de football (CAF), conduite par son président, le Malgache Ahmad Ahmad. Le successeur d'Issa Hayatou a saisi l'occasion pour présenter ses civilités au chef de l'Etat congolais, avant d'évoquer les questions liées au développement du football, en particulier le football féminin et celui des

tion du stade de l'Unité doté de plus de 60 000 places et déploré le fait que cette infrastructure sportive gigantesque, ayant abrité les 11es Jeux africains en 2015, ne soit pas bien mise en valeur.

Christian Brice Elion

CHU-BRAZZAVILLE

Des indices pour la reprise du service dès ce 22 novembre

La plus grande structure dans la pyramide sanitaire du Congo a connu le 21 novembre une opération d'assainissement dans ses différents compartiments.



L'un des couloirs du CHU. Crédit photo Adiac

Après plusieurs semaines de service minimum, le Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville va rouvrir ses portes à compter du 22 novembre. Pour donner une suite favorable à leur décision consistant à suspendre la grève déclenchée le 1^{er} août, une vaste opération d'assainissement a été organisée dans la quasi-totalité des services de cette structure sanitaire. A cet effet, les compartiments du laboratoire, des services administratifs et des urgences, et bien d'autres ont été nettoyés et désinfectés.

« Pour moi, la décision de suspendre la grève est la bienvenue et nous demandons à nos patients de redonner confiance

au CHU puisque nous les attendons. Les services sont restés fermés pendant plus d'un mois, le 21 novembre a été retenu pour l'assainissement et mercredi à partir de 7h, les services seront ouverts pour l'accueil des malades », a rassuré Mike Monka, membre de l'inter-syndicale à l'issue de l'assemblée générale du 20 novembre.

Rappelons qu'il s'agit d'une reprise provisoire du service des agents du CHU puisqu'ils ont accordé une marge d'un mois au gouvernement pour l'aboutissement des revendications consignées dans leur cahier de charges.

Parfait Wilfried Douniama

DISPARITION

Anne-Marie Bernardine Malonga reçoit l'hommage de sa famille politique

Après avoir honoré Théodore Kiamossi, la veille, le secrétariat permanent du Parti congolais du travail (PCT), conduit par son secrétaire général, Pierre Ngolo, s'est incliné, le 21 novembre à Brazzaville, sur la dépouille de la membre du Comité central du parti et du Conseil central de l'Organisation des femmes du Congo, décédée le 10 novembre.

La cérémonie d'adieu a eu pour cadre le siège communal du PCT, à Mpila. L'oraison funèbre prononcée pour la circonstance par le membre du Conseil central de l'Organisation des femmes du Congo, Chantal Nkodia, a révélé qu'Anne Marie Bernardine Malonga a vu le jour le 20 mai 1957, à Brazzaville. Elle fait ses études primaires de 1962 à 1968 à l'école de Mvoumvou, à Pointe-Noire, où elle obtient le certificat d'études primaires et élémentaires.

Admise au collège d'enseignement général Mgr-Cari, actuellement collège trois-glorieuses, elle prépare son Brevet d'études moyennes générales, qu'elle obtient en 1974. S'ouvrent alors



Le secrétaire général du PCT devant la dépouille de la disparue

les portes du lycée technique Poaty-Bernard, où elle passe son baccalauréat de l'enseignement du second degré, en 1976.

Après, elle s'en va en Roumanie où elle prépare de nouveau un baccalauréat industriel au lycée industriel et électronique de Bucarest, en 1978, ainsi que son diplôme d'ingénieur à l'Institut polytechnique.

Rentrée au pays, elle débute sa carrière professionnelle en exerçant comme ingénieur de production à la direction technique de la compagnie aérienne congolaise Lina Congo, de 1986 à 1990, et comme chef de service préparation et lancement, de 1990 à 1996.

Nantie d'une grande expérience, elle est nommée représentante

de Lina Congo à Pointe-Noire, fonction qu'elle a exercée de 1996 à 1999. De 2007 à 2011, elle devient par la suite membre du Conseil économique et social, rapporteur de la commission économique et en mars 2011, elle est nommée maire de la communauté urbaine de Kinkala, chef-lieu du département du Pool.

Elle fait plusieurs stages de formation, notamment sur la gestion des ressources humaines, le rôle des femmes dans divers secteurs des transports, les nouveaux développements dans les activités du secteur de l'aviation civile de l'Organisation de l'aviation civile internationale, la sûreté et la sécurité.

Au plan politique, Anne Marie Bernardine Malonga a été secrétaire aux relations extérieures puis première secrétaire de l'Union de la jeunesse socialiste congolaise (UJSC) de Bucarest 1 et 2, section Roumaine, respectivement de 1979 à 1981 et de 1981 à 1985.

De retour au Congo en 1985, elle est secrétaire à l'organisa-

tion du comité UJSC du premier arrondissement de Brazzaville, Makélékélé, et de 1986 jusqu'en 1990, membre du comité central de l'UJSC, chef de division au département de la promotion de la jeune fille.

Militant activement au sein du PCT, elle tire sa révérence à Brazzaville alors qu'elle est membre du Comité central, du Conseil central de l'Organisation des femmes du Congo.

« J'ai personnellement connu Anne Marie Bernardine Malonga. Nous avons été ensemble depuis l'école primaire. C'était une brave camarade, une femme debout, courageuse, très dévouée à la cause du PCT. Elle nous laisse vraiment tristes, nous, militants du comité PCT Makélékélé », a déclaré Edgard Bassoukissa.

Anne Marie Bernardine Malonga a également connu une vie syndicale en étant vice-présidente de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo. Elle reposera pour l'éternité à Kinkala.

Jean Jacques Koubemba

PONT SUR LE KOUILOU

La population s'inquiète de la dégradation de l'infrastructure

Depuis quelque temps, l'ouvrage sur lequel passe la route nationale n°5 présente des cassures qui prennent de plus en plus d'ampleur au niveau des deux côtés qui le relient à la route, faisant craindre le pire aux usagers.

Sur le pont, les véhicules ne roulent plus que d'un côté au niveau des parties cassées où il devient difficile de circuler et faire des croisements. Il faut passer tour à tour pour éviter de se retrouver sur ces parties détériorées de la voie, qui prennent petit à petit la forme d'un caniveau, au risque de se retrouver coincé et provoquer des pannes dans les voitures. Pour les habitants du bas-Kouilou, le mieux serait que le problème soit vite résolu pour éviter le pire à la longue.

En effet, construit en 1983 et long de près d'1km, le pont sur le Kouilou est régulièrement sollicité par des véhicules de toutes catégories (y compris les camions de transport de bois et autres véhicules de poids lourd). La route nationale n°5 qui passe par ce pont est l'unique voie permettant d'accéder aux sous-préfectures de Madingo Kayes, Zambi et Kakamoueka. Ce pont, précisons-le, relie ces préfectures à Loango, chef lieu du département du Kouilou, et à Pointe-Noire.



La dégradation du pont sur le Kouilou/ crédit photo Adiac

Si rien n'est fait, les cassures qui ont commencé d'un côté vont se prolonger pour atteindre l'autre côté et rendre la voie impraticable. Ce qui enclaverait les trois sous-préfectures et rendrait les choses difficiles aux différentes sociétés qui y

évoluent et à la population qui ne pourra plus écouler ses produits ou aller de l'autre côté du pont. Toutefois, d'après une source sûre ayant requis l'anonymat, une commission aurait été mise en place au niveau de la préfecture du Kouilou pour regarder la

question. Des travaux, a-t-on appris, seront lancés d'ici peu pour résoudre le problème et mettre les usagers de la nationale 5 à l'abri des dangers que peuvent engendrer les cassures sur le pont. A suivre.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

PRISE EN CHARGE SOCIALE

De nombreux jeunes intéressés par la vente des crédits de recharge

L'activité fait partie de l'informel et permet à bon nombre de ceux qui s'y adonnent de devenir indépendants financièrement.

La vente à la criée des cartes de recharge, toutes sociétés de téléphonie mobile confondues, a procuré aujourd'hui de l'emploi à plusieurs jeunes, hier désœuvrés. Stève Pambou, croisé vers le rond-point Kassai dans le premier arrondissement de Pointe-Noire, Emery-Patrice-Lumumba, la vingtaine révolue, loue l'importance de cette activité : « Il y a près de trois ans que je vends des crédits de recharge. Cela m'a permis d'être indépendant vis-à-vis de mes parents sur le plan financier. J'ai pu, en deux ans, faire des ristournes avec les autres et le petit fonds que je trouve me permet de subvenir aux besoins de ma petite famille, car je suis père de deux enfants », a-t-il indiqué.

Quoique relevant de l'informel, la vente à la criée des cartes de recharge est un petit commerce qui permet aux pratiquants de se prendre en charge. Dans l'exercice de cette activité, il faut noter deux catégories. La première est identifiable par des vareuses numérotées arborant le logo de la société de téléphonie mobile. Visibles dans presque toutes les artères des grandes villes, les vendeurs de cette catégorie interpellent la clientèle à haute voix. La seconde, quant à elle, est celle de ceux qui sont sur place, dans des cabines téléphoniques aux couleurs de la société de téléphonie mobile. Pour cette catégorie, ce sont des clients qui viennent à elle. Un autre jeune qui a requis l'anonymat estime qu'il n'y a pas de sot métier. Dès lors que la téléphonie mobile a permis des



Un client rechargeant son téléphone

emplois indirects, les jeunes qui arpentent les rues chaque jour, bravant parfois les intempéries, pour vendre des cartes de recharge sont à encourager. La résorption du chômage dans notre société, a-t-il dit, passe aussi par là. « Cette activité est bien rentable, car il est maintenant difficile que dans nos villes des gens vivent sans téléphone portable. Or, quand on a un téléphone portable, on doit le charger à chaque instant. C'est là qu'intervient le côté rentable, car des gens sont appelés à déboursier de l'argent pour charger et recharger leurs téléphones. Avec ce métier, on arrive à résoudre certains problèmes familiaux et même à venir en aide aux parents en participant activement à certaines dépenses domestiques. », a-t-il confié. Parlant de l'avenir de cette activité, certains jeunes souhaitent qu'elle quitte l'informel pour être formalisée par un statut juridique. Ils ont proposé, par exemple, leur regroupement en coopérative pour maximiser les recettes.

Faustin Akono

INTERVIEW

Paraiso Paka Abdou Raimi Vincent : « Les adultes doivent se constituer en synergie pour combattre la traite des enfants »

Le président de l'Action pour la lutte contre la traite des enfants de l'Afrique de l'ouest et du centre (ALTO) s'est ainsi exprimé à l'occasion d'un entretien qu'il a accordé à notre quotidien, en rapport avec la célébration, le 20 novembre, de la journée internationale des droits de l'enfant.

Les Dépêches de Brazzaville : Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?
Paraiso Paka Abdou Raimi Vincent : Je suis le président de l'ONG Alto.



Paraiso Paka Abdou Raimi Vincent

constituer en synergie pour combattre la traite des enfants qualifiée de fléau honteux par le président de la République du Congo.

L.D.B : Avez-vous un message à lancer à l'égard des autorités civiles et militaires des départements de Pointe-Noire et du Kouilou ?

P.P.A.R.V : L' Alto remercie infiniment toutes les autorités qui appuient ses actions en vue de lutter contre la traite des personnes dans ces départements, notamment les autorités policières et judiciaires.
L.D.B : Quel peut être le nombre des personnes victimes de la traite à Pointe-Noire et au Kouilou depuis la création de votre association ?

P.P.A.R.V : On peut avoisiner un nombre de plus de 300 personnes victimes de la traite dans ces départements, adultes et enfants confondus.

L.D.B : Votre mot de la fin ?

P.P.A.R.V : Je demande un mieux-être et un avenir meilleur pour tous les enfants du monde. Et j'invite ceux qui sont concernés dans la traite des personnes de faire marche arrière. Car les enfants sont des miroirs pour chaque pays.

Propos recueillis par Séverin Ibara

L.D.B : Quel est le sens que votre association attribue à la célébration de la journée internationale des droits de l'enfant ?

P.P.A.R.V : Pour Alto, cette lutte est très capitale et symbolique. Les enfants représentent l'avenir pour chaque pays. Ainsi, chaque parent, à travers le monde, devrait mettre la main dans la pâte pour mieux protéger les enfants. Car ces derniers ont bel et bien des droits comme tout être humain.

L.D.B : Depuis quand l'Alto lutte-t-elle contre la traite des enfants en Afrique ?

P.P.A.R.V : C'est depuis le 2 janvier 2006 que l'association lutte contre la traite des enfants en République du Congo et dans d'autres pays africains. Donc, il y a bientôt près de douze années jour pour jour.

L.D.B : Quelle est la particularité de cette journée pour l'année 2017 ?

P.P.A.R.V : Cette journée permet à la communauté internationale de porter son regard sur les droits de l'enfant et de lutter efficacement contre la traite de ces derniers. C'est une opportunité pour dénoncer les trafiquants responsables de ce fléau. Ainsi, les coupables et complices de ces agissements honteux et punissables doivent être traînés devant les tribunaux à travers le monde. Les adultes doivent se

KARATÉ ET ARTS MARTIAUX AFFINITAIRES

Michel Malalou Makanga prend les rênes de la Ligue de la ville océane

Le nouveau dirigeant a été choisi par ses pairs, le 19 novembre, au cours d'une assemblée générale élective supervisée par le directeur départemental des Sports et de l'éducation physique de Pointe-Noire, Joseph Biangou Ndinga, sous la coordination du premier vice-président de la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires, Louis Ondongo Bazayibo.

À l'issue des travaux, le président élu a félicité le directeur départemental des Sports et le premier-vice président de la Fé-coka-Ama qui ont persuadé les karatékas à privilégier leur discipline afin de reconstruire ce sport qui bat de l'aile dans la ville économique après des moments de bonheur. « Vous avez eu le souci de concilier et de réconcilier les karatékas de Pointe-Noire, nous n'allons pas vous décevoir. Au contraire, nous allons garder cette chaleur de réconciliation et rester sous-tutelle de la fédération. Nous travaillerons en symbiose avec la direction départementale des Sports pour la réussite du karaté dans la ville océane », a martelé Michel Malalou.

Élu avec quatorze voix sur seize votants, Michel Malalou a remercié les karatekas pour lui avoir

fait confiance et a, au nom du bureau exécutif départemental de la Ligue, indiqué que ces nouvelles instances vont oeuvrer à redonner au karaté ses lettres de noblesse dans la ville océane. « Nous allons travailler main dans la main avec tous les karatékas, nous ferons un effort de ramener tous nos anciens et utiliser toutes les compétences, tous les techniciens, tous les cadres pour que nous puissions rehausser le niveau technique, l'amour et la fraternité », a-t-il indiqué. Parlant des nouvelles échéances qui pointent à l'horizon, le président élu a annoncé l'organisation, du 2 au 3 décembre, du championnat départemental qualificatif au championnat national prévu du 14 au 17 décembre à Brazzaville.

Ravi de l'aboutissement des travaux, Louis Ondongo Bazayibo a remercié tous ceux qui ont facilité la tenue de cette assemblée. « La fédération nous a confié la mission de faire qu'à Pointe-Noire, les gens parlent d'une même voix. Il a fallu cogner deux fois pour avoir un bureau. Les leçons, on les tire à travers les expériences vécues. Vous êtes le président de la Ligue de Pointe-Noire, la tâche qui vous incombe est certes



difficile mais cela nécessite du temps, du tact, de la diplomatie, de la pédagogie et énormément de valeurs pour y parvenir. Je suis persuadé qu'en posant votre candidature, vous vous estimez à la hauteur de toutes ces tâches. Et nous qui avons cru en votre candidature, nous pensons que vous pouvez être à la hauteur », a dit Louis Ondongo Bazayibo, promettant de rendre compte de ces assises au bureau exécutif de la Fé-coka-Ama.

Photo de famille des karatekas «adiac» Clôturant les travaux, le directeur départemental des Sports a exhorté le nouveau bureau au travail bien fait et à une franche collaboration pour atteindre les objectifs de leur discipline pleine d'innovation au niveau international. « Je suis rassuré que les nouvelles instances mises en place ne ménageront aucun effort pour la relance effective des activités de la ligue », a dit Joseph Biangou Ndinga.

Charlem Léa Legnoki

DEUXIÈMES RENDEZ-VOUS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

L'événement a été reporté

Avec pour thème: « Arrimer les PME au développement de l'économie numérique », les deuxièmes rendez-vous de l'économie numérique, initialement prévus pour le 22 novembre, auront finalement lieu le 24 novembre à la Chambre de commerce.

Didier Sylvestre Mavouenzela, président de la Chambre consulaire de Pointe-Noire co-organisatrice de l'événement avec le Club des directeurs des systèmes d'information du Congo, a expliqué que ce report est dû au fait que la date a coïncidé avec celle de la tenue du Conseil des ministres qui aura lieu à Brazzaville. Les deuxièmes rendez-vous de l'économie numérique devant connaître la présence de trois membres du gouvernement, les organisateurs se sont vus dans l'obligation de les reporter.

Les ministres attendus à l'événement sont Léon Juste Ibombo, en charge du Numérique, Yvonne Adélaïde Mougany des PME et Jean-Richard Bruno Itoua de l'Enseignement supérieur.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



DÉMISSION DE ROBERT MUGABE

La non-violence l'a emporté

De guerre lasse, pourrait-on dire à propos de ce qui s'est passé, le 21 novembre, au Zimbabwe. La démission du chef de l'Etat met fin, de la façon la plus élégante, à une crise qui pouvait dégénérer.

Le père de l'indépendance zimbabwéenne, Robert Gabriel Mugabe, 93 ans, dont trente-sept sur le métier, vient de quitter le pouvoir, après quelques jours de confusion, durant lesquels, et le chef de l'Etat, et les militaires engagés à le faire partir, ont mis en avant leur volonté de sortir de la crise sans violence. Autant dire que dans ce pays qui a gagné son indépendance en 1980 au prix de lourds sacrifices contre le colonisateur, le sens du devoir et de l'unité nationale, le sens de la pondération a gardé un certain charme.

Au long de ces jours d'incertitude où les deux principales villes du pays, Harare, capitale politique, et Bulawayo, capitale économique, ont vu de nombreux manifestants prendre la rue, des incidents du genre de ceux auxquels on assiste ailleurs en Afrique, entraînant mort d'hommes et incendie des édifices, n'ont pas eu droit de cité. Les civils, comme les militaires, ont à l'unisson passé le message d'apaisement, l'essentiel, en tout état de cause, ayant été de trouver une solution à la crise politique créée par la lutte de succession dans laquelle, finalement, le vieux leader, l'un des plus anciens chefs d'Etat en poste, a joué et perdu. Sa femme, Grace Mugabe, par qui tout est arrivé, pourrait-on dire, aura sans doute le temps, en se regardant elle-même dans le miroir, de se rendre compte de l'erreur qu'elle a commise ou fait commettre à son époux de président en agitant sa ferveur de lui succéder à la tête du pays.

« J'ai choisi volontairement de démissionner. Cette décision a été motivée par mon désir d'assurer un transfert du pouvoir sans problème, pacifique et non violent. », a laconiquement répété le président de l'Assemblée nationale, Jacob Mudenda, qui lisait la déclaration du président démis-

sionnaire, laissant éclater la joie des Zimbabwéennes et Zimbabwéens, qui c'est peu dire, attendaient ce moment depuis un petit temps. Sa déclaration de la veille, au cours de laquelle le désormais ancien président du Zimbabwe préconisait la tenue au mois de décembre du congrès de son parti, la Zanu-PF, n'aura été qu'un moyen pour lui de préparer et amortir son départ.

Il reste à celui qui prendra sa suite, sans doute son ex-vice-président, Emmerson Mnangagwa, de combler les attentes de ses compatriotes. En assurant une transition tranquille vers l'introduction des réformes que ces derniers sont en droit d'espérer. Le mandat de Mugabe devant normalement s'achever l'année prochaine, le temps sera venu peut-être aussi d'organiser l'élection présidentielle afin de doter le pays d'institutions stables. Mais, le dénouement qui vient de se produire peut aussi être source de désillusions pour une opposition zimbabwéenne visiblement prise de court par les événements. Le départ du président Mugabe s'étant réalisé dans une espèce d'arrangement interne au parti au pouvoir, il faudra à Morgan Tsvangiray, leader du Mouvement pour le changement démocratique, beaucoup de tact pour rebondir, lui que la lutte de plusieurs années contre le régime de la Zanu-PF a été un quitte-énergie, voire un quitte-santé.

Dans la droite ligne des pays que l'on disait à l'époque de la ligne de front, du temps de la lutte contre le régime d'apartheid, en Afrique du Sud, les partis « historiques » en Angola, en Namibie, au Mozambique, finalement donc au pays de Mandela, et dans bien d'autres Etats de cette région, ont tendance à contrôler les alternances au pouvoir. En sera-t-il, sait-on jamais, pour la Zanu-PF, qui semble pour le moment avoir le contrôle de la situation, et peut-être aussi des changements attendus ? On sait aussi que le sort de son fondateur est désormais aussi entre ses mains.

Gankama N'Siah

COUPE DU MONDE RUSSIE 2018

Tirage au sort et composition des chapeaux

La Fédération internationale de football association a dévoilé les quatre chapeaux en vue du tirage au sort de la Coupe du monde, prévu pour le 1er décembre à Moscou, capitale de la Russie. La Tunisie, l'Egypte et le Sénégal dans le chapeau 3. Le Nigeria et le Maroc sont logés dans le quatrième et dernier chapeau.

Le 1er décembre, les trente-deux sélections qualifiées connaîtront chacune ses adversaires du groupe. La seule certitude, les équipes logées dans le même chapeau ne vont pas s'affronter dès le premier tour. Mais ce qui ne leur garantit en rien un tirage facile.

La Russie, pays organisateur, est logé dans le chapeau 1 avec l'Allemagne, le Brésil, le Portugal, l'Argentine, la Belgique, la Pologne et la France. Le chapeau 2 regroupe l'Espagne, le Pérou, la Suisse, l'Angleterre, la Colombie, le Mexique, l'Uruguay et la Croatie. Le chapeau 3 comprend le Danemark, l'Islande, le Costa Rica, la Suède, la Tunisie, l'Egypte, le Sénégal et l'Iran. La Serbie, le Nigeria, l'Australie, le Japon, le Maroc, le Panama, la Corée du sud et l'Arabie Saoudite sont dans le quatrième chapeau.

Les absents de Russie 2018

Les éliminatoires de la Coupe du monde ont réservé quelques surprises. Des trente-deux équipes qui attendent le tirage au sort, deux grands noms du football planétaire (anciens champions et finalistes) manqueront la phase finale. L'Italie, quatre fois championne

du monde (1934, 1938, 1982 et 2006), manquera son premier rendez-vous planétaire depuis 1958, en Suède. La Squadra azzurra a perdu deux finales de la compétition en 1970 et 1994, puis a été classée troisième et quatrième en 1990 et 1998. L'Italie n'est pourtant pas la seule sélection européenne à manquer cette grande fête du football mondial, les Pays-Bas aussi.

Troisième fois finalistes en 2010, 1974 et 1978 et médaillés de bronze au Brésil en 2014, les Orange ont terminé troisième de leur groupe, derrière la France et la Suède toutes deux qualifiées. A la différence de l'Italie, les Pays-Bas ont toujours brillé par leur irrégularité. Après avoir participé à la Coupe du monde de 1934 et 1938, la Hollande retrouvait la compétition en 1974, au cours de laquelle, elle disputait la finale avant d'échouer à la même étape de la compétition quatre ans plus tard. Après avoir manqué les coupes du monde 1982 et 1986, les Pays-Bas montaient en puissance à chaque édition. Huitième finalistes en 1990, ils atteignaient les quarts en 1994 puis les demi-finales en 1998. Non qualifiés en 2002, les Néerlandais retrouvaient leur place lors des trois dernières coupes du monde 2006, 2010 et 2014.

Le pays de Galles qui, pour sa première participation à un grand tournoi, a marqué les esprits en atteignant les demi-finales de la dernière Euro en France, ne disputera pas la première coupe du monde de son histoire.

Dommage pour Gareth Bale.

Cameroun, Ghana, Algérie et Côte d'Ivoire ne représenteront pas l'Afrique, cette fois-ci.

L'Afrique compte, elle aussi, des absents de taille, en commençant par le Cameroun, première sélection africaine à atteindre les quarts de finale en 1990, en Italie. Les Lions indomptables découvrent la Coupe du monde en 1982, puis ils ont fini par briller par leur régularité huit ans plus tard (1990, 1994, 1998 et 2002). Absents en Allemagne en 2006, les Camerounais retrouvaient leur place en 2010 et 2014. Le Ghana, dernière nation africaine à atteindre les quarts de finale de cette compétition après le Cameroun et le Sénégal, sera lui aussi absent. Les Black stars (8e finalistes en 2006 et éliminés dès le premier tour en 2014) n'ont pas su imposer leur puissance devant les Pharaons.

Auteurs d'une belle coupe du monde au Brésil, les Fennecs d'Algérie (8e finalistes de la dernière coupe du monde) ne sont pas sur la liste des élus. L'Algérie a déjà participé à quatre phases finales de la coupe du monde en 1982, 1986, 2010 et 2014. La Côte d'Ivoire complète la liste des absents. Réguliers depuis leur première participation en 2006, les Eléphants, dévorés par les Lions de l'Atlas du Maroc, ne disputeront pas leur quatrième phase finale consécutive.

James Golden Eloué

DIPLOMATIE

Deux nouveaux conseillers à l'ambassade des Etats-Unis

Matthew Cassetta, premier conseiller et Jacqueline Mourot, conseillère aux relations publiques, ont été présentés officiellement le 20 novembre, à Brazzaville, au cours d'une cérémonie organisée en leur honneur.

Selon la présentation faite par l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Todd Philip Haskell, le nouveau chef de mission adjoint, Matthew Cassetta, n'est pas étranger en Afrique centrale car il vient de Bangui, en République centrafricaine, où il a travaillé pendant un an comme premier conseiller. Lui même a précisé qu'en arrivant au Congo, il se considère être de retour puisqu'il a eu « le plaisir » de connaître ce pays, il y a douze ans, pendant de multiples séjours en tant qu'attaché régional pour l'environnement. En 2014, Matthew Cassetta était venu pour organiser la réunion interministérielle du partenariat du Bassin du Congo sur la préservation de l'héritage de la biodiversité de la région. En outre, il a exprimé sa satisfaction d'être une fois de plus parmi le public congolais et de travailler avec l'ambassadeur Todd P. Haskell pour renforcer les relations d'amitié et de coopération entre les Etats-Unis et le Congo. « Je suis entièrement impressionné par la créativité et



Todd Philip Haskell s'adressant aux invités

la gentillesse du peuple congolais, et ce sera une opportunité capitale de travailler ensemble en vue de réaliser de nombreux projets et autres activités importantes », a indiqué le nouveau chef de mission adjoint. Quant à la conseillère aux relations publiques, Jacqueline Mourot, elle aussi n'est pas à sa première expérience en Afrique. Elle a été au Botswana où elle a occupé le même poste. Avant de rejoindre le département d'Etat, elle a travaillé et fait de nombreuses recherches au Kenya, au Cameroun et à Madagascar.

À travers ses expériences acquises en qualité de diplomate en Equateur, au Guyana, au Botswana et à Washington, Jacqueline Mourot a dit qu'elle a toujours privilégié des programmes

et des activités qui mettaient en avant les relations humaines.

« Pour répondre aux défis de nos jours, que ça soit dans la politique, l'environnement, l'éducation ou la sécurité, ce n'est qu'en cultivant nos relations que nous allons réussir à y faire face. Je me joins à vous pour qu'ensemble nous puissions réaliser un travail collectif afin d'améliorer et de renforcer les liens d'amitié entre nos deux pays et entre les peuples congolais et américain », a-t-elle déclaré.

Signalons que le nouveau chef de mission adjoint de l'ambassade, Matthew Cassetta, et la nouvelle conseillère aux relations publiques, Jacqueline Mourot, remplaceront respectivement Mary Dashback et Ann Perrelli.

Yvette Reine Nzaba